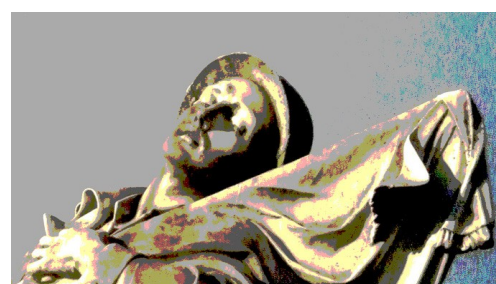


« Les Mémoires de Sanvignes »

Souvenirs des 2 guerres mondiales



Avant-propos

Ce nouveau livret des "Mémoires de Sanvignes" ne se veut pas un document historique sur les 2 guerres mondiales. C'est un recueil de témoignages et de documents apportés par les "anciens" du groupe formé depuis 1996 pour ne pas oublier ce qui s'est passé dans notre commune ou dans la vie de certains à des périodes difficiles de l'Histoire de notre pays, de notre région. Il n'est en rien exhaustif. Sans doute que certains habitants se diront qu'ils auraient pu apporter leurs témoignages, leurs documents. Il sera sans doute possible d'ajouter plus tard de nouveaux témoignages qui permettront, comme ceux-ci, de connaître mieux sa commune, lieu de vie, de culture et de rencontres.

Recherches et interviews menées par **Mme Jacqueline Combier, conseillère municipale, adjointe à la culture de 1995 à 2008.** Documents des archives municipales, souvenirs écrits de **M. Rémy Gaudiaut,** documents et souvenirs de **Mmes Marguerite Gillot, Marguerite Mayau et de MM. André Fuet, Daniel Gierzinski, Daniel Vaillard et de M. Roger Tissier** qui nous a confié les mémoires écrites de son père **Antoine,** ses propres mémoires enregistrées et dactylographiées en 2003 et de précieux documents iconographiques de 1914-1918. Mise page de **J. Combier et Cécile Perdrigeat, employée municipale chargée de la communication.**

Les traces lisibles sur le Monument aux morts



177 noms pour la 1^{ère} Guerre

26 pour la Seconde

soit 203 Sanvignards « morts pour la France ».

Des noms de familles existant toujours dans notre commune et *il serait intéressant que les descendants de certains se manifestent s'ils possèdent des documents sur ces ancêtres qui ont payé de leur vie*. Pour l'instant, Roger Tissier, né en 1929, nous a fourni des documents et des récits sur son père, Antoine Tissier qui a participé à cette 1^{ère} guerre mondiale, en nous disant que figuraient les noms de Gaspard Tissier, le frère de ce dernier, Louis Germain, son beau-frère et 6 cousins.

► Des souvenirs de la 1ère guerre mondiale

Antoine Tissier a été mobilisé après 2 ans de service militaire, le 2 août 1914 Il a participé à toutes les grandes batailles ... Il rentre en 1917 avec 2 blessures aux jambes, des éclats d'obus au genou et au bras. Il sera démobilisé le 7/10/1919.

On peut lire dans ses mémoires quelques passages :

Sur le paquetage :

« ...les tenues de campagne nous furent distribuées : pantalons rouges, capotes bleues, képis bleus avec manchons bleus... le fusil Lebel avait un magasin dans lequel tenaient 8 cartouches et une dans le canon c'est-à-dire que complet, le fusil pesait 13 kilos... comme équipement, le ceinturon de cuir s'accrochant avec une plaque de cuivre fauve, trois cartouchières au ceinturon, trois paquets de cartouches dans chacune des cartouchières, 8 cartouches par paquet... un outil portatif soit une pelle bêche, soit une pioche avec un manche de 35 cm de longueur, deux brodequins ferrés un de chaque côté du sac, le sac bourré de linge, une ceinture de flanelle, deux chemises très fortes, 2 caleçons de toile, mouchoirs de poches, les objets personnels, brosse à dent...la charge totale était de 45 kilos. »

Sur la peur qui régnait :

« ...au 1^{er} octobre 1914, on nous annonce pour la première fois que l'on nous donnait du vin de l'intendance mais qu'il fallait aller le chercher aux cuisines. Je pose la question y-a-t-il un ou plusieurs volontaires ? mais personne ne répond, allions nous laisser perdre ce vin, nous étions au pied d'un chêne et il pleuvait et pas de volontaire. Alors je prends le mors aux dents et je dis « puisque personne n'a le courage d'aller chercher ce vin, hé bien je vais moi y aller, donnez moi 8 bidons, je me les mets sur le dos : 4 de chaque côté et je prends la route, mais je n'avais pas 50 mètres de fait qu'un salopard m'aligne, sa balle me siffle très près de l'oreille droite, aussitôt je prends la course et cours en zigzaguant très vite, j'avais 22 ans et demie, la vivacité ne me manquait pas mais le salopard qui à n'en pas douté était sur un arbre en face et j'avais encore 150mètres de ligne droite à tracer, la salopard de teuton avait un chargeur de 5 cartouches... il allait le vider bien sûr ce qu'il fit et à chaque fois, sa balle me sifflait très près de l'oreille droite, en zigzaguant très vite, je suis enfin arrivé à la courbe et me suis jeté dans le fossé, j'ai pleuré un peu, je l'avoue volontiers... »

Sur les blessures :

« 2 fois blessé mais non grièvement fin 1915 une balle dans le mollet droit, je fus dirigé à l'hôpital de Charmes Vosges, j'y suis resté 1 mois, seconde fois un petit éclat d'obus au creux du genou gauche, même chose, je fus conduit au même hôpital..., 1 mois également et j'ai repris le combat. »

Roger Tissier a dit qu'il avait encore « de vieilles correspondances de guerre dans lesquelles mon père décrivait la vie des tranchées quand il écrivait à ses 2 sœurs (dont l'une a conservé les lettres) et aussi à ma mère. J'ai encore en tête sa description des moments difficiles qu'il vivait. Mon père était mitrailleur, caporal et donc chef de pièce avec une escouade près de lui. C'était un poste très exposé, principalement au 134ème d'infanterie, un régiment qui passait partout où ça chauffait »



963

RECOMMANDATION IMPORTANTE.
 Il est FORMELLEMENT INTERDIT aux réservistes se rendant à l'étranger de communiquer le présent fascicule, ainsi que le livret individuel qui le contient, aux autorités étrangères. Le présent fascicule ne doit être communiqué que sur requête des autorités militaires, judiciaires ou civiles françaises.

Classe de recrutement: 1912
 Numéro au registre ou à la liste matricule: 257

Circulaire N° 20
 Art. 220 de l'Instruction ministérielle
 du 29 juillet 1916.
 N° 96 de la Nomenclature spéciale

FASCICULE DE MOBILISATION.
 (Modèle Z.)

RÉGION. Classe de mobilisation: Bureau de recrutement
1912 **MACON**

Nom et prénoms: Cissier Antoine
 Né le 21 Août 1892, à Sauvignies
 Profession: mineur
 Grade: (1) caporal
 Domicilié à Montcau les Mines
 Canton d id.
 Département d SAONE-ET-LOIRE
 Est placé dans la position « SANS AFFECTATION ».

VOIR L'ORDRE POUR LE CAS DE MOBILISATION
 PAGE 3 DU PRÉSENT FASCICULE.

(*) Porter sur cette ligne la mention « Service auxiliaire » pour les hommes appartenant à ce service.



Le présent LIVRET, contenant trente-quatre pages, appartient à :

Nom: Cissier
 Prénoms: Antoine
 Surnoms:

Né le 21 août 1892
 à Sauvignies
 canton de Montcau les Mines
 département de Saône-et-Loire
 résidant à Sauvignies
 canton de Montcau les Mines
 département de Saône-et-Loire
 Profession de mineur
 Fils de Pierre
 et de Marie Françoise
 domiciliés à Sauvignies
 canton de Montcau les Mines
 département de Saône-et-Loire
 Marié le
 à
 alors domiciliés à
 département de

(Voir mariage contracté sous les drap., p. 3.)

Jeune soldat (1) appelé service armé
 de la classe de 1912 de la subdivision
 canton de Montcau les Mines

ou Engagé an. le
 à département de
 A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 19... de la subdivision
 canton de

Passé du service (2) dans le service (2)
 par décision d (3) en date du

État civil.

SIGNALEMENT.
 Cheveux: châtains
 Yeux: noirs
 Front: normal
 Nez: rectiligne
 Visage: long

Renseignements physiologiques complémentaires:
large visage menton
et fidèle

Taille: 1 mètre... centimètres.
 Taille rectifiée: 1 mètre... cent.

Marques particulières:

Numéro au registre matricule au recrutement: 257
 Partie de la liste du recrutement cantonal, 1912
 Numéro de la liste matricule. 4535



Antoine - chef de section 1^{er} 1915



Gaspard
Tissier

19-5-15

République Française

CORRESPONDANCE MILITAIRE

1914

Illustration of three flags on poles.

1914

©

Maillet, 158, faub. St-Martin, Paris

Nom et adresse de l'expéditeur

Renseignements à donner dans l'adresse

Régiment
Bataillon
Escadron
Compagnie
Batterie
Section

Etat-Major
Quart.-Général
Service

M adenoiselle
Marie Louise
Anwignes
St et Lise

POUR LA DESTINATION, CONSULTER L'AFFICHE PLACÉE DANS LES BUREAUX DE POSTE ET LES MAIRIES

Dimanche 3 janvier 1915

Cher père

Jeux mot pour le Dia que nous sommes en
bonne santé et nous désirons que vous soyez
de même. Je vous dirai qu'on a fait le jour
de l'an bien comme il faut on n'en a pas fait
un bon ne vous en faite pas pour nous
soigner nous bien. Je termine en vous embrassant
tous bien, bien le bonjour. Les frères Gaspard
et Antoine 134^e de ligne 12^e compagnie 3^e
bataillon 2^e section de Mitrailleur 8^e corps
1^{er} année section n^o 53. Gaspard
qui vous aime bien tous

Taxe principale

Réponse

INDICATIONS DE RÉCEPTION.

Télégramme.

INDICATIONS DE TRANSMISSION.



*De Vie pour...
de M. de M. avec fils à Commercy
de Commercy à la famille à Commercy
Le 10/10/17*



ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
Commercy	103137	10/17	18/17		

*Médecin-chef hôpital mixte Commercy
à Mairie Lawignol
tr. hôpital mixte Commercy pour
blesure guerre pour grands inquiétudes
informez famille à Bernard*

N° 100. — Etes-vous 18. — Septembre 1917.



Handwritten notes and signatures in the top right corner.

*Le médecin chef de l'hospice mixte de Commercy certifie
que monsieur et madame Vissier Jean-Émile domiciliés à Sanvicq
sont venus assister aux obsèques de leur fils Vissier Gaspard
né le 15/4/14 Régiment d'Infanterie décédé à l'hospice mixte des
suites de blessures de guerre.*

Commercy le 29 juillet 1917

*Pour le...
l'officier...*



Signature

La guerre de 39-45

1. **Les victimes** : 26 noms (25 dans les archives qui permettent de connaître comment ils ont perdu la vie.).

Tués à l'ennemi

Blanchon Maurice tué le 25/05/1940 à Boulogne sur mer, Boguicki Joseph tué le 05/06/1940 à Dury-les-Amiens, Forest Alexandre tué le 23/05/1940 à la Berlière (Ardennes) par un éclat d'obus, Kubala Thadée, Lavigne Claude, Tramaille Jean décédé le 12/06/1940 à l'Isle-Adam (Seine et Oise), Zarembo Marian décédé le 23/06/1940 à Beauvoisin (Savoie), Courroux Albert Auguste.

Tué dans les combats de la libération

Polegato Eugène décédé le 08/09/1944 à Autun.

Tué dans la lutte contre l'occupant

Proudhon André décédé le 09/07/1944 à Epinac fusillé par les Allemands.

Décédé par maladie contractée en captivité

Hespel André décédé le 30/01/1944 à Villiers-sur-Marne des suites d'une maladie contractée en captivité.

Morts en déportation

Baudin Georges, Jaczynski Joseph, Lacour Antoine décédé le 27 mai 1945 à Ravensbruck (Allemagne) des suites de mauvais traitements, Larnaud Georges décédé le 26/11/1944 à Dachau cause du décès inconnue, Pioski Albin.

Tué par représailles des occupants

Strusinski Roman.

Décédés par suite de maladies contractées en service

Forêt Paul décédé le 20/01/1940 au Creusot des suites d'une maladie, Pisseloup Jacques décédé le 20/09/1940 à Aurillac (Cantal) suite à une maladie contractée en captivité, Cordier Louis.

Morts en captivité

Arnoux Jean décédé le 16/03/1944 à Dortmund – tué au cours de son travail à la mine, Morlet Claude décédé le 22/10/1942 à Schneckberg (Allemagne) accidentellement à la mine, Tramba Ladislav décédé le 06/01/1942 à Grevesmuhlen (Allemagne) suite à une maladie contractée en captivité.

Morts par suite des bombardements

Bœuf Claude, Olejniczak Marianne, Janin Joseph décédé le 03/06/1940 à Bailleul (Nord).

Des renseignements sur certaines victimes :

André Proudhon dont le monument est au rond-point.

Article paru dans le bulletin municipal de 1984



*En février 1940, en permission
Devant l'école du Bois du Leu.*



Né à Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire) mort le 9 juillet 1944 à Épinac (Saône-et-Loire), chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

En juillet 1943, ce Montcellien recherché par les polices allemande et française, entra en contact avec Branchezy sur recommandation de Raymond Barault (*Jean Roche*). Il se réfugia ensuite à Planchez (Nièvre) auprès d'un groupe de réfractaires au STO, et créa le maquis FTPF *Serge* avec Serge Drouin. Arrêté au hameau de la Drée à Épinac, il fut abattu en tentant de s'évader de la voiture allemande qui le transportait. Prudhon avait adopté deux jeunes juives, dont les parents avaient été arrêtés et qu'il présentait comme ses sœurs.

Au début de l'année 1944, des résistants de Saône-et-Loire sous le commandement d'André Dumont rejoignirent ce maquis. Puis ce furent des gendarmes de Lucenay-l'Évêque et d'Épinac qui s'engagèrent à leur tour. À la libération, ce maquis comptait quatre cents hommes.

SOURCES: Témoignage de Raymond Barault.- Commission départementale de l'Information et du Souvenir, Sur les chemins de l'Histoire et du Souvenir ACVG Mâcon 1988

Pour commémorer le 40^e anniversaire de la Libération, le 6 septembre dernier a été inauguré en accord avec le Comité de liaison des associations de Combattants une stèle à la mémoire d'André PROUDHON.

Peut-être qu'au sein de la population de Sanvignes-principalement des jeunes et des nouveaux habitants - un certain nombre de personnes ne connaissent pas la vie de ce Combattant qui a donné son nom à la Place autrefois dénommée Place Boulon.

André PROUDHON est né à Tunis le 30 décembre 1914, issu d'une famille modeste. Son père fut tué au cours de la première guerre mondiale.

Il passa une partie de sa jeunesse chez sa grand-mère et son oncle Monsieur Louis VEILLAUD ancien Maire de Sanvignes depuis la Libération, qui habitaient le quartier des Georgetts.

Militant actif du socialisme il fut secrétaire général adjoint fédéral des Jeunesses socialistes.

Mobilisé en 1939 puis Résistant de la première heure, il réussit à sauver de la déportation Nazie les deux jeunes sœurs de sa fiancée qui, hélas elle-même déportée, ne revint jamais.

Toujours très actif dans la lutte contre l'occupant, il devait payer de sa vie son courageux combat et c'est au cours d'un engagement dans la région d'Épinac, qu'il fut tué par l'ennemi le 9 juillet 1944 .

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, sa citation porte : «PROUDHON André Louis

Sous-Lieutenant, très bel officier remarquable par ses qualités de courage et de mordant».

Eugène-Henri Polegato, né le 4/12/1923 et tué le 8/09/1944 à la Libération d'Autun. « *Habitant du Bois du Leu, rue des Cerisiers, il est parti au maquis avec un copain au lieu d'aller à la mine, emmené par un laitier, d'abord du côté de Toulon puis à Uchon (son nom est inscrit sur le petit monument d'Uchon au château de Montjeu). Il a été au maquis Valmy, 1 mois et demi avant l'attaque d'Autun.* » (récit de son jeune frère Michel interviewé)

– 9 heures 30 / 10 heures

Les deux détachements organisés par Demetz démarraient d'Étang. Celui d'Hennion prenait la route directe, d'Autun, en passant par le Mousseau, la Guinguette, pour interdire, au plus près de la ville, les routes de Luzy et de Château-Chinon.

Celui de Bondoux montait jusqu'à Fontaine la Mère, pour au passage contrôler la route de Luzy. Son itinéraire devait l'entraîner, dans un large mouvement, au Nord d'Autun, pour y couper les routes de Saulieu et d'Arnay-le-Duc, en passant par Monthelon, Tavernay, St-Forgeot et Dracy. Débouchant dans le carrefour de Fontaine la Mère, les A.M. de tête se heurtaient en plein à la queue de la colonne ennemie accrochée et coupée en deux, plus bas, aux Quatre Vents, par la Compagnie F.F.I. « Bruno », qui avait déjà quelques tués et blessés. Quant à l'avant-garde allemande, elle continuait sur le Mousseau, où venait le passer Hennion.

Les blindés de Petit et Perrier tiraient à vue sur les camions et véhicules à l'arrêt, puis remontaient la route en mitraillant les « *feldgraux* », pris à revers, déclenchant la surprise et l'affolement.

Autour de l'E.M.P., des pentes de Couhard à la route de Chalon, n'éclataient plus que des tirs sporadiques, par contre face au corps de garde, dans la Gendarmerie se déroulaient des scènes de violence :

« ... Les Allemands envahissent en hurlant la caserne, chassant devant eux les femmes et les enfants réfugiés dans les sous-sols... Quand ils voulurent faire entrer dans l'E.M.P. la pauvre marmaille terrifiée, qui depuis si longtemps n'entendait parler que de mines et d'explosions, il y eut des scènes si déchirantes, qu'un « grand boche, comprenant le français et sans doute ému de pitié », ce sont les termes d'un témoin, poussa, malgré les menaces de ses camarades, un groupe de 9 femmes et de 17 enfants dans un petit logement pillé et souillé, au fond de la cour des ateliers Fesquet. Un autre groupe qui comprenait des grands-mères et un nouveau-né, fut laissé en liberté... » (1).

Une fois dans la Gendarmerie vidée, les fantassins allemands y prenaient position, engageant un duel violent avec les partisans embusqués vers l'entrée du jardin du Grand Séminaire. Pour essayer de localiser ces derniers, un de leurs groupes faisait mine de vouloir se rendre, mais personne n'était dupe, et les tirs continuaient de plus belle.

Plus bas dans la ville, à l'hôpital, le Docteur Latouche, secondé par Sœur Madeleine et ses infirmières, commençait à opérer les blessés allemands qu'on lui amenait. Mais parfois il s'agissait aussi de malheureux civils :

« ... l'un d'eux présentait une lésion effroyable : la moitié de la face arrachée par un coup de feu reçu de plein fouet... c'était M^r Guichard, hôtelier près de la gare... » (2).

Vers le Collège, la position des partisans devenue intenable, par manque de munitions et par risque d'encerclement, les groupes de « *Botheras* » ayant laissé un vide dans les Rues Saint-Saulge et Chauchien, ceux de « *Pierre* » se repliaient à leur tour. Ils remontaient les mêmes rues, tout en tirillant pour protéger leur retraite ; contraints, la mort dans l'âme, d'abandonner certains blessés grièvement atteints, comme Simonet et Cambon, que les Allemands acheveront sur place. Mais cette remontée fut cruelle, car des bourrasques mortelles de torpilles de mortiers tirées de St-Lazare, balayaient par moment leur route. Les habitants en soignaient quelques uns, légèrement atteints, qui repartaient aussitôt, l'ennemi sur leurs talons. D'autres, plus gravement touchés, restaient cachés, comme le jeune mineur Polegato, intransportable et perdant son sang en abondance, camouflé par le coiffeur Bouffières, chez qui il mourra dans la nuit. Les fils téléphoniques étant coupés, aucun brancardier ni médecin ne put être appelé à temps, la présence des patrouilles allemandes empêchant toute intervention. Le tapissier Lemerle recueillait un blessé aux jambes qui aura plus de chance, il le sauvera de la barbarie allemande en le cachant sous des vêtements civils, après l'avoir soigné. Tous ces hommes durent leur vie au dévouement et au sang-froid d'Autunois qui, comme leurs hôtes, risquaient d'être exécutés sommairement pour leur geste humanitaire.

(1) Paul Cazin, ouvrage cité, page 57.

(2) Docteur Latouche. Documentation Paul Cazin.

« Il avait reçu une balle dans l'artère fémorale et il avait été impossible de l'emmener à l'hôpital à cause de la mitraille. Il a été ramené dans un camion d'Autun et enterré au vieux cimetière de Sanvignes, maintenant déplacé. Notre mère a raconté qu'elle avait vu un groupe de maquisards revenir, elle est sortie à leur rencontre et un des chefs du maquis l'a saluée. Elle a alors compris ce qui s'était passé. » Michel, né en 1948 a aussi dit que le voisin de ses Parents a souvent raconté que les Allemands s'entraînaient à tirer en bas de la rue des Cerisiers et que tout le monde regardait. Mais un jour, une balle est arrivée dans un poteau en bois pour dissuader les curieux.



Les frères Tramaille de la famille de Mme M. Mayau qui nous a confié quelques documents et nous a raconté ce qu'elle savait de : **Jean**, son oncle né en 1912, **Raymond**, son père, né en 1915 et **Maurice**, son autre oncle, né en 1918.

Jean, tirailleur marocain, a été tué officiellement le 12 juin 1940, à l'Isle-Adam, en défendant Paris.



55365 6213
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 SECRETARIAT GÉNÉRAL AUX ANCIENS COMBATTANTS
 Service Central de l'Etat-Civil, des Successions et des Sépultures Militaires

ETAT FRANÇAIS

CERTIFICAT

délivré pour l'application de l'exemption de droit de mutation par décès édictée en faveur des successions de victimes de la guerre par les articles 10 et 12 de la loi du 31 décembre 1939.

Par ordre du Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur,
 L'Intendant Général de 1^{ère} Classe, Directeur du Service Central de l'Etat-Civil, des Successions et des Sépultures Militaires,

Certifie qu'il résulte d'un document parvenu au Secrétariat Général aux Anciens Combattants que le Cajatal
TRAMAILLE, Jean Marie
 du 3^e Régiment de Tirailleurs Marocains
 né le 7 Février 1912 à Sauvignat (Charente-Maritime)
 est "Mort pour la France" le 12 Juin 1940
 à l'Isle Adam (Seine et Oise)

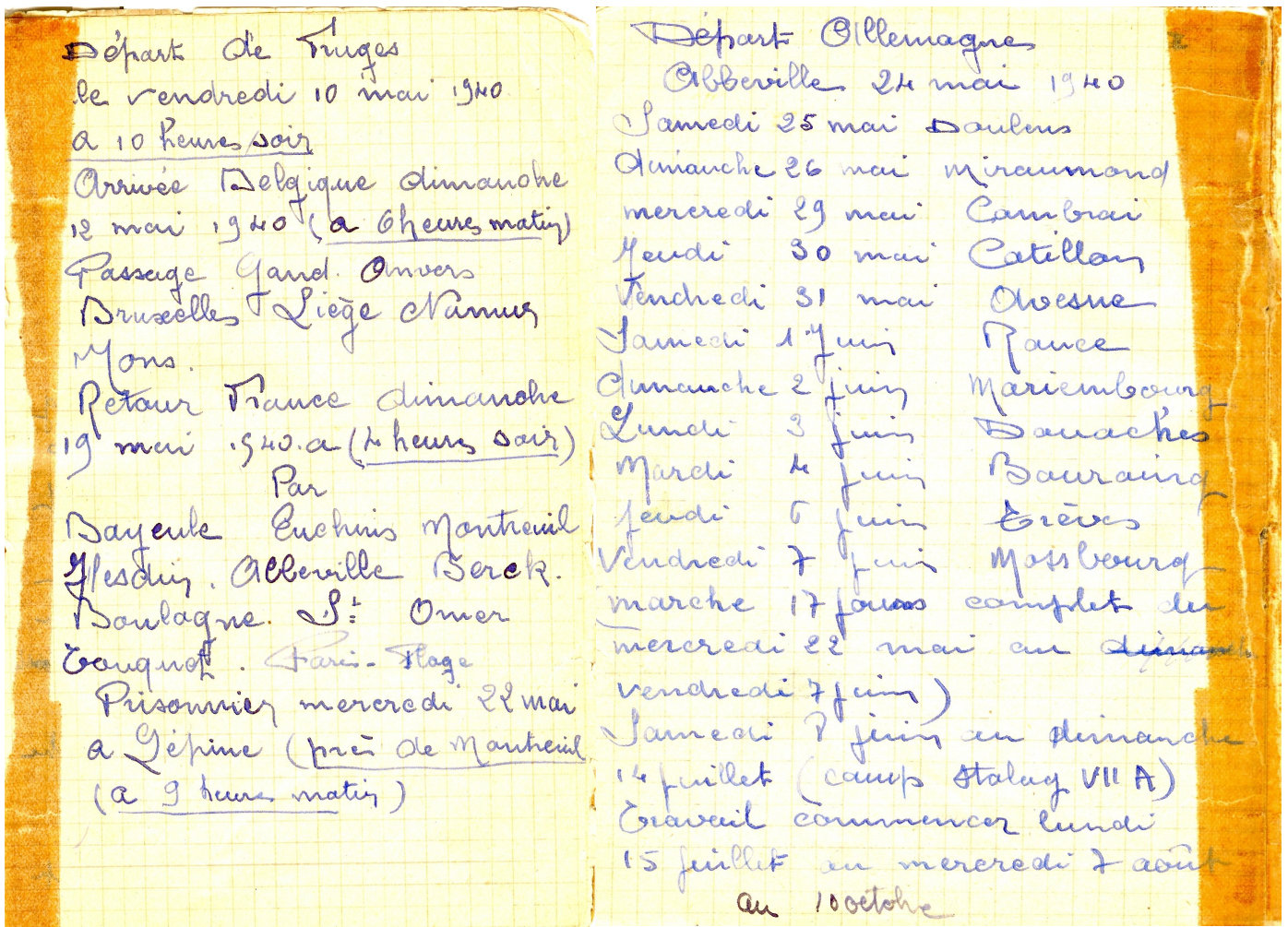
En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valloir ce que de raison.

Fait à PARIS, le 5 DEC 1940

Signé : [Signature]

Raymond a été fait prisonnier, emmené en Allemagne au stalag et a travaillé dans une ferme. Blessé à l'œil, pas soigné, il a perdu cet œil. Le médecin allemand à Munich, connaissant sa situation de famille (frère tué), lui a facilité son retour en France en octobre 1940. Il est mort en 1979 à 64 ans.

Extrait de son carnet sur lequel se trouvaient des adresses et son parcours de prisonnier.



Maurice a été aussi prisonnier au Nord de la France puis en Prusse Orientale.

M. R. Tissier, qui connaissait bien cette famille de 3 frères nous a raconté qu'il a connu une autre famille de 4 ou 5 fils qui ont tous été tués. Et quand les gendarmes sont venus pour mobiliser le dernier, le père a menacé de tuer son dernier fils sous leurs yeux s'ils l'emmenaient, si bien que les gendarmes l'ont laissé.

2. Les évènements. (MM. Gaudiaut et Tissier, qui ont raconté les souvenirs qui vont suivre très longtemps après les faits, avaient 10 ans au début de cette Seconde Guerre Mondiale.)

L'armée de la Loire, la débâcle et l'occupation de Sanvignes

Souvenirs de Rémy Gaudiaut : « En 1939, j'avais 10 ans, lorsque la mobilisation générale fut décrétée ; la France venait de déclarer la guerre à l'Allemagne nazie.

Bien des familles furent affectées par cette mobilisation qui les privait d'un père ou d'un fils ; mais chacun pensait que ce conflit serait de courte durée et que le chancelier Hitler ferait vite marche arrière, lorsqu'il se serait rendu compte de la détermination des Français et des Anglais, après la duperie des accords de Munich.

A ce moment là, personne ne croyait à la défaite, d'autant plus que le Président Paul Reynaud avait déclaré : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ! »

Il fallut bien vite déchanter. L'armistice signé en 1940, par le Maréchal Pétain, fut en réalité un désastre pour l'armée Française et la débâcle pour la population.

A Sanvignes et dans notre région, il y avait bien des rumeurs qui appelaient à se concentrer pour résister à l'occupant et former ce que l'on appelait "l'armée de la Loire", mais personne n'avait la moindre idée sur l'organisation de cette armée fantôme. Pourtant nombre d'hommes non mobilisés ou revenus du front s'étaient portés spontanément vers les bords de la Loire, sans connaître exactement le point de ralliement. Ils revinrent comme ils le purent, l'armée allemande était déjà à notre porte.

Mon père, resté au pays, comme tous les ouvriers mineurs réquisitionnés pour la production charbonnière, prit aussi le chemin de l'exil, en compagnie de Monsieur Louis Veillaud, alors premier adjoint à la Mairie de Sanvignes. Ils se rendirent dans le département de l'Allier, du côté du Donjon, mais durent se réfugier dans une ferme car déjà, des unités motorisées ennemies arrivaient en éclaireurs. Le retour ne fut pas des plus aidés, car il fallut éviter les concentrations de troupes qui déferlaient sur le pays.

L'occupation s'installait dans les endroits stratégiques et bientôt la France allait être coupée en deux par une ligne de démarcation. C'est ainsi que celle-ci passait dans notre département au Nord de la Loire jusqu'à Digoin. Elle remontait jusqu'aux environs de Verdun-sur-le-Doubs, en suivant le Canal du Centre jusqu'à Montchanin puis bifurquait vers Buxy et Chalon-sur-Saône.

Sanvignes se trouvait en zone dite "occupée" c'est pourquoi notre commune connut pendant plusieurs jours une concentration de troupes qui avaient fait une halte pour prendre un peu de repos, avant de poursuivre leur marche conquérante. Mes souvenirs se portent sur la rue des Chevriers, longue de près de 3 km ; était pratiquement toute occupée en file indienne par l'infanterie allemande, avec voitures et chevaux, camions et roulante ; c'était comme "un long serpent gris-vert" qui se déroulait le long des talus et jusque dans les renforcements des chemins. Les maisons et toutes les bâtisses qui pouvaient abriter hommes et chevaux étaient réquisitionnées par l'armée allemande.

Ma grand-mère habitait la rue en question, pour une propriétaire, la maison était assez cossue et une chambre se trouvait disponible à l'étage. Après inspection, elle fut automatiquement retenue pour loger un officier et son ordonnance.

J'ai encore en mémoire la propriétaire, une brave dame que l'on appelait "la mère Bolot", essayant de correspondre avec un soldat grâce à un dictionnaire français-allemand. La conversation était plutôt hachée par des prononciations plus ou moins exactes, ce qui malgré la situation provoquait parfois des fous-rires ; le contact avec l'occupant n'était pas des plus mauvais et la population ne semblait pas vraiment réaliser que nous étions les vaincus.

Les adolescents que nous étions à l'époque, ne manquaient pas de suivre avec curiosité ce déploiement de la soldatesque et on osait même donner à boire aux chevaux en remontant du puits, quelques seaux d'eau.

Quelques incidents ont pu se produire, ici ou là, comme ce soldat allemand demandant un service à une habitante, sans que celle-ci puisse comprendre ce qu'il voulait dire. Enervé, l'allemand lui aurait posé la baïonnette sur le ventre. Sans l'intervention de son supérieur, on ne sait pas ce qu'il se serait passé.

D'après quelques témoins, le fautif fut sévèrement réprimandé et puni à l'enfermement dans une dépendance d'un bâtiment agricole.

Deux ou trois jours, peut-être plus, je ne saurais dire avec précision le temps que l'armée allemande stationna chez nous, notre commune avait retrouvé un air de liberté. La déferlante était repartie vers d'autres lieux, laissant derrière elle, des postes de contrôle à plusieurs points stratégiques.

A Montceau, l'hôtel du commerce, près du pont-tournant de l'époque, était transformé en bunker », une sentinelle allemande se profilant, arme au poing, au dessus des sacs de sable. J'apercevais sa silhouette et son casque bien particulier, chaque jour, en me rendant à mes occupations professionnelles, pendant l'année 1943. J'ai gardé cette image devant les yeux, longtemps après le départ des troupes d'occupation, comme dans un mauvais rêve. »

Souvenirs de R.Tissier. *« En mai 1940, la débâcle est arrivée... Tout le monde descendait pour aller on ne sait où... En juin, mon père a donc voulu nous emmener, avec sa vieille 201, jusqu'à La Gravoine, petite bourgade à 7 km au nord de Paray. Cette petite gare nous a accueillis, mais elle a été bombardée le même jour, le 16 juin. Elle a beaucoup souffert, 11 bombes étaient tombées dans le jardin et il n'y avait plus ni portes, ni fenêtres. Nous ne pouvions pas y rester...*

Mon oncle était chef de gare et continuait d'assurer son service à La Gravoine. Les trains se succédaient et descendaient les uns derrière les autres à quelques minutes d'intervalle. C'était vraiment la grande débâcle. Il nous a donc dirigés sur St-Aubin-en-Charolais, petit pays un peu plus à l'écart, en retrait de l'axe principal qui était fréquenté à la fois par l'armée et par la débandade.

Nous y sommes restés 2 jours puis ce fut l'armistice. Mon père nous a ramenés à Sanvignes. C'était un mardi, le lendemain de l'armistice. Nous sommes arrivés le matin et, l'après-midi, la 1ère colonne allemande arrivait à Sanvignes et stationnait

devant la maison. Nous étions occupés, en zone occupée, laquelle était délimitée par la nationale et le canal...

Je me souviens de la Kommandantur installée dans la maison du notaire (presque en face de la maison des Tissier, l'actuelle bibliothèque)... Elle avait exigée de la population le logement de ses officiers et mon père avait refusé en montrant la photo de 2 victimes de la guerre de 14-18, l'une de la famille de mon père, l'autre de celle de ma mère. Sur le moment, l'officier n'a pas insisté mais ensuite nous avons dû subir quelques mesures de représailles, notamment sur l'application du couvre-feu.

« Pourquoi cette exode et cette débâcle ? » demandent les enfants de Roger Tissier qui ont écouté ses récits.

« L'avance de l'armée allemande était menaçante. C'était une menace de vols, pillages, de représailles et de toutes sortes d'exactions. Alors les gens fuyaient. Et il ne faut pas oublier que le mouvement était parti du nord et des départements de l'est, venant de gens qui avaient déjà connu l'exode en 14-18, qui avaient été chassés de leur foyer et qui donc avaient fui en entraînant avec eux les habitants des villes et des villages qu'ils traversaient, un mouvement général, les uns entraînant les autres... En outre il y avait des gens qui, comme mon père, à cause de ce qu'ils étaient, de ce qu'ils avaient fait, avaient tout à redouter des sévices de qui venait envahir l'espace français. Et puis, il y avait eu, pour le Bassin Minier à forte population ouvrière, l'ordre d'évacuer. Qui a donné cet ordre ? Nul ne le sait aujourd'hui. Toujours est-il que mon père ne voulait pas nous laisser sur place, d'autant que le Bassin Minier venait d'être bombardé... »

Le bombardement des Chavannes .

« C'était un dimanche après-midi. J'étais avec mes parents au cimetière de Sanvignes quand les escadrilles sont arrivées. Quand mon père a entendu les premiers mitraillages, il a tout de suite compris de quoi il s'agissait ; il nous a poussés dans le fossé et je me souviens qu'il s'est couché sur moi. Les avions ont lâché quelques bombes sur le Bassin Minier-il y a eu une victime, une seule victime- et ils sont partis en empruntant la ligne de chemin de fer et la Nationale 74, ils ont lâché encore quelques bombes au-dessus de Génelard, de La Gravoine et de Paray-le-Monial et ils sont partis.

Alors traumatisés par cette attaque, mon père nous a embarqués. Dans le garage, la vieille 201 avait de l'essence dans le ventre, il a mis des matelas sur le toit, nous sommes passés prendre l'épouse du camarade et sa fille et nous sommes partis le soir. Arrivés sur la Nationale, nous sommes tombés sur un convoi militaire et ça n'a pas été drôle car ils poussaient les civils hors de la route ; il y avait des voitures incendiées tout le long. En fait, nous n'aurions pas pu aller bien loin et c'est une chance que nous ayons pu pousser jusqu'à La Gravoine et St Aubin avant de revenir à Sanvignes. »

Plusieurs Sanvignards se souviennent avoir vu et entendu les bombes .

A. Fuet.

« Le 16 juin 1940, après avoir bombardé le lavoir des Chavannes, les aviateurs italiens remontent la ligne du tacot et lâchent 2 bombes à hauteur des Fouthiaux faisant deux victimes : Madame Marie OLEJNICZAK née SABANSKA, 50 ans, est tuée sur le coup dans sa maison de l'Ouche d'Auvin.

Monsieur Claude BOEUF, 68 ans, domicilié à La Croix, très grièvement blessé, décèdera le 20 juin.

D'autres bombes seront larguées près du puits de Ramus, en limite de commune, heureusement sans faire de nouvelles victimes. »

R.Gaudiaut raconte :

Ce que l'on appelé "le bombardement des Chavannes"... n'a rien de commun, ni avec l'origine du bombardement, ni avec les tonnes de bombes déversées sur Le Creusot.

En fait, il s'agissait plutôt d'un vol isolé d'une escadrille de 9 bombardiers que l'on crut identifier comme étant des avions italiens. Cela pouvait paraître plausible, car l'Italie de Mussolini s'était jointe à Hitler, en juin 1940.

C'était le 16 juin 1940, par un après-midi ensoleillé ; les 9 avions, rangés par groupe de 3, nous apparurent comme étant en formation de combat. Comme ils volaient bas, on pouvait distinguer les ailes et le fuselage qui brillaient sous les rayons du soleil. La "route" suivie par cette escadrille semblait imprécise ; toutefois, les avions étaient apparus côté nord. S'il s'agissait d'avions italiens, peut-être regagnaient-ils leur pays d'origine ?...

Au moment où nos craintes s'estompaient, ayant tout d'abord pensé à un vol de reconnaissance, plusieurs détonations retentirent. Aussitôt, famille et voisins se mirent à l'abri dans les caves, chacun se demandant où s'était abattu ce déluge de feu. Lorsque nous sortîmes de nos abris, les avions avaient disparu à nos regards . La nouvelle nous parvint plus tard ; les avions avaient délesté plusieurs bombes et mitraillé le secteur des Chavannes, à la hauteur de la 10ème écluse du canal du centre. Le bombardement avait causé de nombreuses victimes, notamment une habitante de ce quartier qui se trouvait à l'extérieur de sa maison ; elle succomba le lendemain des suites de ses blessures. Le propriétaire du café des Chavannes, face à l'écluse, fut également tué. On dénombra 18 victimes civiles et militaires, suite à cette attaque aérienne, la population fuyant l'invasion des troupes allemandes. On a dit que d'autres projectiles étaient tombés dans le bois de Montmaillot et dans les champs du côté de Sanvignes, sans pour autant apporter de preuves... »

La Résistance

Récit de R.Gaudiaut.

« La résistance à l'occupant fut active dans tout le Bassin Minier, notamment à partir de 1943 et 1944. Des soldats démobilisés et de nombreux travailleurs, pour échapper au S.T.O., se réfugièrent dans la clandestinité.

Plusieurs groupes de maquisards s'étaient constitués et dépendaient d'un état-major départemental des F.F.I., en vue de coordonner la lutte. Un maquis avait vu le jour à Sanvignes, sous les ordres de Jean-ROCHE, de l' Armée Secrète. Ce groupe, dit "Groupe Maillot" , constitué vers 1943 et opérationnel dès 1944, se composait principalement d'ouvriers mineurs et de commerçants et artisans du Bois-du-Leu et du 15 Magny. C'est ainsi que l'on y trouvait 2 frères, l'un menuisier, l'autre mécanicien-autos, un sabotier, un coiffeur etc... L'intendance était sous la responsabilité d'agents administratifs venant des bureaux de la Mine ; le chef de groupe était l'agent recruteur désigné par les instances dont il dépendait.

Ce groupe dit "de sécurité" avait dû établir son Q.G en zone dite libre, au lieu-dit "Le Baronnet" dans le Charolais. Il avait un double objectif : celui de veiller à la réussite des parachutages et de participer à des missions de renseignements sur les déplacements des troupes ennemies.

Personnellement, j'ai connu la plupart des gars qui faisaient partie de ce maquis, mon père en ayant été l'artisan, mais je n'ai pu révéler leur identité qu'en septembre 1944, lors de la libération du Bassin Minier, afin de les préserver des indiscretions, voire des dénonciations toujours possibles.

Plastiquages et sabotages ont fait partie des actions entreprises contre l'occupant, mais ceux-ci n'ont pas toujours réussi à atteindre le but recherché, car l'on pouvait craindre les représailles contre la population civile.

L'opération la plus spectaculaire de la région reste "la Bataille de Galuzot" où 2 trains allemands furent interceptés et où plus de 600 soldats ennemis déposèrent les armes et furent faits prisonniers puis conduits au four Brunck, derrière les bureaux de la Mine à Montceau... »

Des incidents tragiques.

Un 1er incident tragique au Bois-du-Leu :

Texte de R. Gaudiaut.

« Parmi les nombreux maquis constitués dans la région, certains étaient bien structurés et dépendaient d'unités de la Résistance, les FFI, les FTP ou l'AS. D'autres, plus autonomes et moins entraînés dans les camps d'instruction en zone non occupée, n'avaient pas toujours des actions cohérentes. On suppose que ce fut les cas au Bois-du-Leu où un accrochage au lieu entre les maquisards et un convoi de soldats allemands, accrochage qui aurait pu être dramatique.

Que s'est-il passé exactement ?... On ne le saura sans doute jamais. Pourtant à l'approche d'un convoi allemand, les gars du maquis se sont éclipsés en déchargeant

leurs armes contre le convoi. Les soldats ennemis ont répliqué en poursuivant les attaquants sans pour autant les rejoindre.

Nous étions, mon frère et moi, seuls à la maison ce jour-là, nos parents s'étant absentes momentanément et nous avions la visite d'un cousin parisien, venu travailler dans les mines de Montceau pendant l'Occupation pour échapper au travail obligatoire en Allemagne.

Nous eûmes beaucoup de chance ce jour-là, le cousin ayant eu la présence d'esprit de nous faire rentrer dans la maison avec lui afin de nous soustraire à la vue des poursuivants.

Nous apprîmes plus tard que le membres de la famille Molay, boulangers de leur état au Bois-du-Leu, avaient été alignés devant leur magasin, menacés par les soldats allemands et que le petit-fils d'une voisine qui avait rendu visite à sa grand-mère avait été abattu sur sa bicyclette, celui-ci ayant été pris pour un "terrorist "

Ainsi, les actes de résistance n'ont pas tous été des coups de maître et ont pu parfois générer des situations délicates et dangereuses. »

Une méprise dramatique, toujours au Bois-du-Leu.

Récit de R.Gaudiaut, d'après les renseignements obtenus de la famille de la victime et documents officiels.

«Vers les 12 ou 13 août 1944, 4 jeunes gens, insouciant et heureux de vivre malgré l'occupation qui pesait encore sur le pays, revenaient vraisemblablement de leur lieu de travail au puits St Amédée, en empruntant à pied la route longeant le bois de Montmaillot.

A mi-chemin, entre le puits et le camp St Paul où plusieurs baraquements constituaient les logements pour ouvriers mineurs, une fusillade retentit en direction des jeunes qui interrompirent brusquement leur bavardage.

Que s'est-il passé à ce moment précis ?...

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, les soldats allemands, obsédés par ceux qu'ils appelaient "les Terrorists" et sans doute très susceptibles à l'approche des forces alliées, visèrent le petit groupe croyant avoir à faire à des maquisards.

La méprise fut complète et eut des conséquences dramatiques car , de cette fusillade on dénombra un mort et plusieurs blessés.

Le jeune Roman, 17 ans, habitant rue du Lavoir au Bois-du-Leu, avait été tué net ; son frère Richard, blessé, de même qu'un de leurs camarades demeurant aux Gautherets, lui aussi grièvement blessé.

Ce drame avait bouleversé tout le quartier et l'on se posait bien des questions sur les réactions que pouvait engendrer une telle escalade.

Les obsèques du jeune Roman eurent lieu le 14 août, sans autre incident, les autorités allemandes ayant voulu semble-t-il s'excuser de cette méprise. Mais la guerre venait une nouvelle fois de frapper et de faire encore une victime innocente. Une de plus !... »

Les témoignages des 2 compagnons du jeune homme tué et du blessé.

Lanvignec. Les. Mines, le 23 juin 1944

Je soussigné Cognard Marcel, domicilié à Lanvignec. Les. Mines "Saint-Paul", déclare ce qui suit :
" Le 12 août 1944, vers 21 h. 30, je revenais des bouches du puits de St. Oméree, avec 3 camarades, les hommes Zubis Stanislas, Strusinski Richard et Strusinski Roman, quand, après avoir parcouru une soixantaine de mètres survois, j'entendis un bref ^{coups} communique en allemand, sans pouvoir le comprendre, et aussitôt après des coups de feu éclatèrent, tirés par des soldats allemands cachés derrière la haie bordant la route. Je levais immédiatement les bras, et aperçus deux de mes camarades, Strusinski Roman et Zubis Stanislas, étendus à terre dans une mare de sang. Les soldats s'approchèrent, nous fouillèrent, en nous disant sans cesse "terrorists". Nous avons demandé si nous pourrions emmener nos camarades. Ils refusèrent tout d'abord puis acceptèrent de nous laisser emmener le jeune Zubis qui était seulement blessé, mais non Strusinski Roman qui avait péri de mort.

Avec mon camarade Strusinski Richard, j'ai alors conduit le jeune Zubis dans la famille puis je suis rentré à mon domicile.

De tout quoi j'ai signé la présente déclaration, pour servir et valoir ce que de droit.

Cognard

Lanvignec. Les. Mines, le 23 juin 1944

Je soussigné Strusinski Richard, domicilié à Lanvignec. Les. Mines "Le Verre" déclare ce qui suit :

" Le 12 août 1944, vers 21 h. 30, alors que je revenais des bouches du puits de St. Oméree avec mes ~~deux~~ camarades Zubis Stanislas, Cognard Marcel et mon frère Roman, des soldats allemands cachés derrière une haie, mais que nous n'avions pas aperçus, se mirent à crier sans que nous puissions comprendre, et aussitôt firent usage de leurs armes. Le jeune Zubis Stanislas et mon frère atteints par les coups de feu, s'affaiblèrent sur le bord de la route, alors que les soldats s'approchant de nous en criant "terrorists" se mirent à nous fouiller et me frappèrent d'un coup de crosse de mitraillette.

Nous ayant ordonné d'attendre sur les lieux, ils se décidèrent au bout d'un moment à nous laisser emmener le jeune Zubis qui était seulement blessé, mais nous refusèrent de toucher à mon frère qui lui avait été tué sur le coup. Après avoir conduit Zubis dans la famille, je suis rentré à mon domicile.

De tout quoi j'ai signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Strusinski

Les conséquences des blessures du jeune Stanislas Rubis

Je soussigné Rubis Stanislas
 né à Montceau L. Minier le 8 décembre 1927
 de nationalité polonaise
 exerçant au 3 septembre 1939 la profession de sans profession
 domicilié à cette date à Sanvignes les Minies "Gauthier"
 exerçant actuellement la profession de manoeuvre aux Mines de Blangy
 domicilié actuellement à Sanvignes les Minies "Saint Paul"
 sollicite le bénéfice des dispositions de la loi du 26 juillet 1941 sur les réparations à accorder aux vic-
 times civiles de la guerre 1939-1940.

Les infirmités dont je suis atteint résultent de la blessure que j'ai reçue dans les circonstances sui-
 vantes (2) :
le 12 août 1944, alors que je revenais des tranches avec plusieurs
camarades, les bolcheviks allemands cachés derrière une haie, ont
crié "Halte, haut les mains", et ont aussitôt fait usage de leurs
armes. Un camarade Strubinski fut tué sur le coup et moi
blessé à la joue et au bras droit.

J'indique à titre de témoins (3) :
Strubinski Richard à Sanvignes L. Minies "Le Verme"
Coquard Marcel, à Sanvignes les Minies "S. Paul"

J'ai été soigné par (4) :
le docteur Pont

à (5) l'hôpital des Mines de Blangy à Montceau L. Minier

Je certifie qu'aucune (1) indemnité, pension, rente ou prestation ne m'a (1) été allouée au
 titre de la législation sur les accidents du travail (1),
 de la législation sur les assurances sociales,
 d'un régime statutaire de pensions pour la blessure en raison de laquelle j'invoque le bénéfice de la loi du
 26 juillet 1941.
 En cas de perception d'une indemnité, pension, rente ou prestation, indiquer ci-dessous le montant de l'in-
 demnité, de la rente ou de la prestation, la décision judiciaire ou administrative qui l'a allouée, l'organisme qui
 a sert.

Je déclare que mes infirmités (1) me permettent de me rendre aux convocations qui me sont adressées.
 m'empêchent de me déplacer ainsi qu'en témoigne le certificat médical
 et joint.
 Je désire percevoir les arrérages de ma pension à Sanvignes les Minies

Sanvignes Minies le 16 juin 1945
 Signature légalisée (7) :
Rubis

CERTIFICAT DE BLESSURES

Je soussigné Joseph PONT, chirurgien, certifie
 que RUBIS Stanislas, 17 ans, domicilié Camp Saint-Paul
 Bois du Leu N° B-2 SANVIGNES-les-MINES, blessé le 12
 août 1944, a présenté les lésions suivantes par balles :

- 1° - séton, intéressant la joue droite et la nuque sans fractures maxillaires.
- 2° - séton intéressant le coude droit et la face antérieure du bras droit. L'articulation du coude a été traversée et le nerf radial a été lésé. Actuellement, les mouvements articulaires du coude droit sont normaux. La flexion complète est un peu douloureuse, à la limite d'amplitude. Il persiste une légère paralysie radiale avec gêne de l'extension des doigts. L'extension du poignet est normale. La sensibilité des doigts est normale. Ils se cyanosent facilement surtout par temps froid.

Le blessé garde une infirmité permanente partielle que l'on peut évaluer à 20 pour cent. (vingt %)
 Fait à MONTCEAU-les-MINES, le quinze juin mil neuf cent quarante cinq.

Montceau le 16 juin 1945
Pont

La bataille de Galuzot

La Bataille de Galuzot , non loin de Sanvignes, sur le territoire de St Vallier fut l'événement important de la Résistance sur le Bassin Minier. En voici un résumé d'après un document écrit par le Capitaine François Griveaud, 20 ans après.

« Septembre 1944, les Allemands sont en pleine déroute... Les armées du Sud fuient en désordre par la vallée de la Saône... Une partie des armées du Sud-Ouest et de la côte atlantique reflue par Montceau et Autun.

Tout autour de Montceau, la ville noire, les maquis n'ont pas attendu l'arrivée des alliés pour passer à l'action. Le trafic ferroviaire est sérieusement paralysé par des sabotages incessants sur la ligne Paray-Chagny ; l'ennemi est continuellement harcelé tout au long de la route du canal et subit des pertes sérieuses.

Tout autour de Montceau, la ville noire, les maquis n'ont pas attendu l'arrivée des alliés pour passer à l'action. Le trafic ferroviaire est sérieusement paralysé par des sabotages incessants sur la ligne Paray-Chagny ; l'ennemi est continuellement harcelé tout au long de la route du canal et subit des pertes sérieuses.

Le 5 septembre, un fort détachement d'Allemands qui s'étaient massés à Montceau et à Blanche profite de la nuit pour s'échapper. C'est le moment prévu pour occuper Montceau.

L'investissement du Bassin Minier avait été préparé depuis plusieurs jours. Il était confié aux maquis du 2ème bataillon du régiment du Charolais, formé presque exclusivement de gars de Montceau...

Le 6 septembre, toutes les Compagnies sont mobilisées... Défilés dans les rues pavoisées. L'accueil est délirant, les hommes applaudissent, les femmes jettent des fleurs, tout le monde crie sa joie.

La 3ème (Marizy) prend position à la Saule, mamelon qui domine la voie de chemin de fer, la route et le canal et elle sectionne la voie ferrée pour éviter toute surprise... Montceau est bien gardé.

Bientôt un train allemand franchit le pont de Galuzot et s'arrête devant la brèche de la voie, face à nos positions. Les allemands descendent du train et sont pris à partie par un feu nourri de fusils-mitrailleurs. Aussitôt, l'encercllement s'organise...

Dès le début, la bataille fait rage... Elle dure près de 3 heures... Une manœuvre habile de parachutistes crée l'effet de surprise. L'affolement est à son comble. Après avoir parlementé quelques instants, les Allemands capitulent et déposent les armes... Près de 400 Allemands sont là, le long de la voie, les bras en l'air, tandis que de nombreux morts et blessés sont étendus sur le ballast...

Mais l'émotion des maquisards n'est pas terminée... Un second train s'arrête à une centaine de mètres du pont... minutes palpitantes ; devant la faiblesse de nos effectifs, les prisonniers sont indécis, mais ils sont vite évacués sur Montceau... Les Allemands du second train avait pris leur position de combat (train blindé, transportant des chars de combat). Il fallait éviter une effusion de sang. Un officier prisonnier est dépêché auprès des troupes allemandes du 2ème train qui déposent alors les armes... mais arrive une nouvelle surprise, un convoi automobile. Les Allemands s'arrêtent à 150 m du pont et s'apprêtent au combat.

A ce moment-là arrive la 1ère Cie venant de Blanche. Nous tentons de parlementer...mais la bataille s'engage et l'un des nôtres est tué et un autre blessé. Ce combat est inutile ; nous envoyons une vingtaine de prisonniers les mains en l'air à la rencontre des Allemands qui comprennent la situation et se rendent à leur tour. La bataille est terminée... (elle a duré presque 5 heures... Montceau est libéré par ses enfants...

La Libération

Récit de R.Gaudiaut

« Le défilé des maquisards et des SAS ou paras alliés, le 6 septembre 1944, à Montceau, fut l'heure de gloire et une grande journée de joie populaire à laquelle je me souviens d'avoir participé avec la fougue de mes jeunes années. La jeunesse dansait, place de l'Hôtel de Ville, car Montceau venait de se libérer du joug de l'occupant. Notre commune qui avait donné plusieurs de ses enfants dans ce conflit rendait hommage à André Proudhon (lieutenant Guy dans la Résistance), en donnant son nom à une place de Sanvignes, celui-ci représentant le symbole de ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté. »



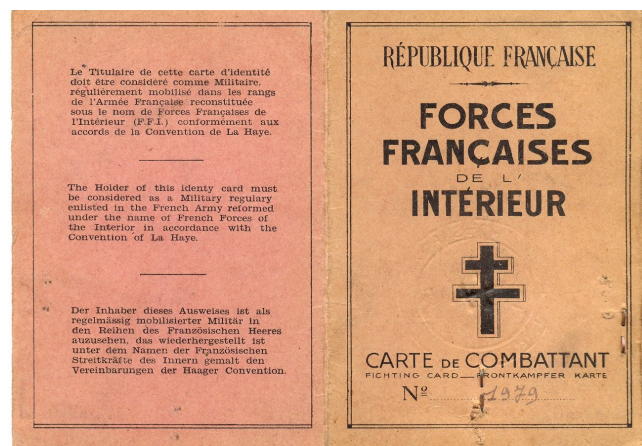
Photo prise rue des Cerisiers.

*De gauche à droite : Julien Bernard,
Noël Perrier, Eugène Perrier, Roger Gauthier,
Roger Maréchal*



*Noël Perrier, Julien Bernard, Roger
Maréchal.*

Accroupis : Paul Fradin, Roger Gauthier



Récit de M.Berlioz

« Dans la nuit du 5 au 6 septembre 44, les Allemands se retirent du Bassin Minier. L'école des Gautherets, à ma connaissance seul site où stationnaient les occupants à Sanvignes, étaient également évacuée.

Le 6 septembre au matin le bruit court que Montceau est libéré. La population pavoise. Mais l'arrivée d'un train en provenance de Paray est signalée. Les drapeaux disparaissent et le combat de Galuzot est déclenché. Il durera une partie de l'après-midi. Finalement les Allemands se rendent. Plusieurs centaines de prisonniers sont capturés, dirigés sur Montceau et présentés à la population déchaînée.

Sanvignes se retrouve alors délesté de sa population. Les quartiers du Bois du Leu, du Magny et des Georgets vidés de leurs habitants.

Tout ce qui est valide est à Montceau pour savourer la Libération. Il ne reste alors chez nous que les enfants et les vieillards.

La fête durera 3 jours. On danse sur les quais et sur les places avec des orchestres improvisés. Enfin, le 7 septembre, une lère réaction à Sanvignes.

Le matin de ce jour, une personne m'a contacté cherchant des musiciens pour organiser un défilé et l'après-midi, un groupe d'une huitaine de personnes du quartier de "Chez l'Ecuyer" se présente place de l'étang du Bois du Leu. Un char décoré de drapeaux, de verdure, tracté par un cheval fait son apparition. Il y a sur cette place, un groupe de musiciens, adolescents comme moi (j'avais 16 ans) avec une grosse caisse, un tambour, une paire de cymbales et quelques clairons prêtés par la fanfare.

Puis le cortège s'ébranle en musique, dans l'indifférence générale, la plus complète, la population locale pour la plupart absente. Le défilé s'engage dans la grande rue du Bois du Leu, prend la direction de Velay jusqu'au café du même nom et c'est le retour par le même itinéraire. Tout ceci se termine par un rafraîchissement au café Develay, chez la "Tatanne", place de l'étang. Après quelques chansons, tout le monde se sépare.

Le lendemain, un bal était organisé, plutôt improvisé au café Lardy, chez "La Michonette", bal animé par les frères Mafleïs et le calme est revenu dans la cité.

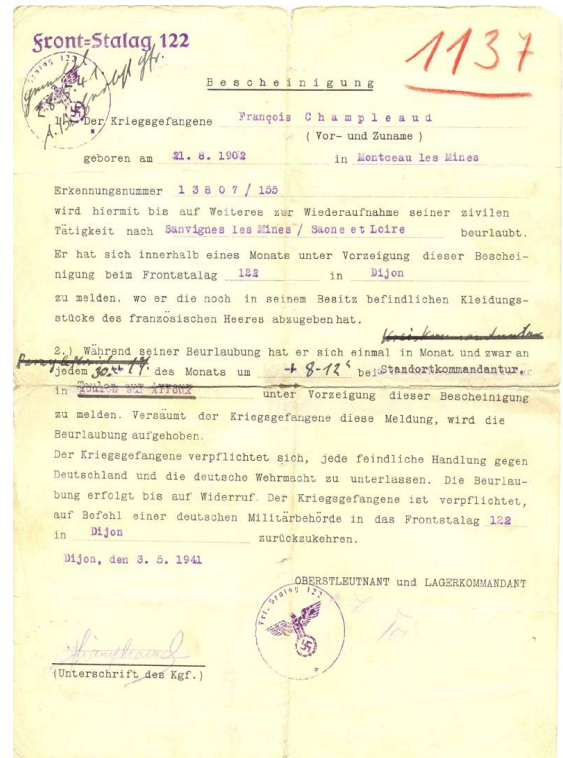
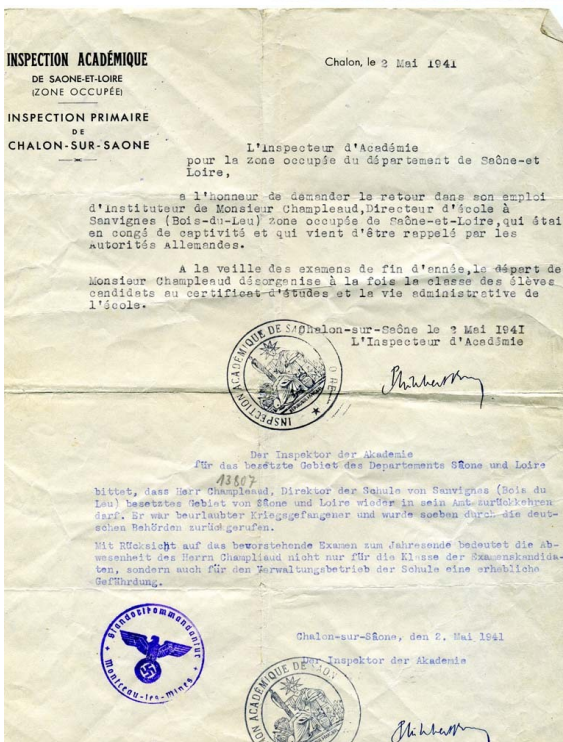
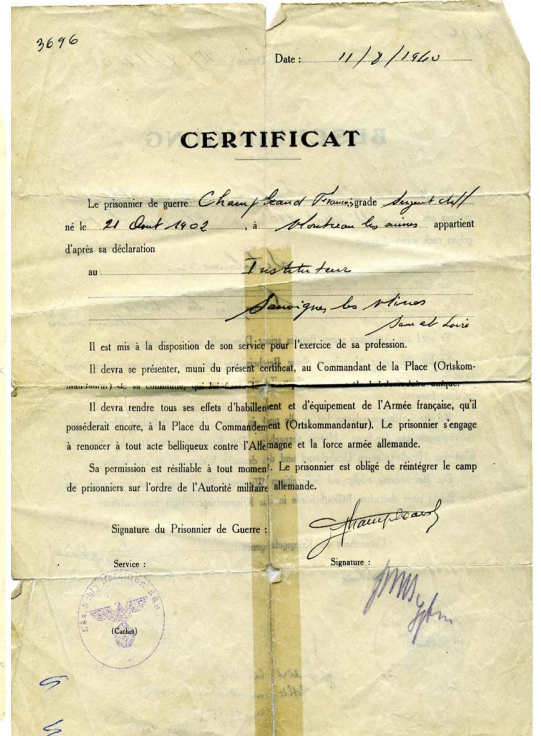
La bataille d'Autun les 8, 9 et 10 septembre avec ses morts a stoppé définitivement "la grande liesse". Et la vie a repris son rythme.»



3. Diverses contraintes de l'époque.

Le prisonnier de guerre

M. Champleaud, père de M. Gillot a été fait prisonnier mais après avoir reçu une "citation" le 21 juin 1940, il a eu la possibilité d'avoir un congé de captivité comme instituteur au Bois du Leu, en zone occupée. "Il fallait l'intervention d'un supérieur et d'un élu. Si le congé était accepté, il revenait dans ses foyers mais était sous haute surveillance et pouvait être rappelé au Front-Stalag à tout moment."



Front-Stalag 124
Frontstalag 122

Beurlaubter Kriegsgefangener
Kontrollkarte

Name: *Champleaud* Geb. Tag: *21.8.02* Kgl. Nr. *13807/155*
 Vorname: *François* Meldur. am: *16* jeden Monats
 Beurl. Ort: *Sanvignes* um: *Uhr* Kdtur in: *Paray-Lo-Monjau*

10. Juli 1941 Front-Stalag 124
 16. Okt. 1941 Front-Stalag 124
 16. Juli 1942
 14. Juli 1942
 7. Oct. 1942

peut servir de titre de paiement pour la prime de démobilisation

FICHE DE DÉMOBILISATION *provisoire*

N° de la fiche: *1111* Exemple N°: *1111*

Centre de Démobilisation de *DIJON (2^e Côte d'Or)*

Arme: *Artillerie* Grade: *Maréchal des Logis Chef*
 Nom: *CHAMPLEAUD* Prénoms: *François*
 Né le: *21 août 1902* à *MONTCEAU-les-MINES (S.-&-L.)*
 Nationalité (1): *Français de naissance*
 Situation de famille (1): *Marié - 1 enfant*
 Profession (exercée avant les hostilités): *directeur d'école*
 Adresse (avant les hostilités): *SANVIGNES-les-MINES (S.-&-L.)*
 Adresse où se retire l'intéressé: *-*

L'intéressé a-t-il du travail dans sa profession à l'adresse indiquée: *oui*
 Bureau de recrutement: *MACON* N° matricule de recrutement: *1509*
 ou à défaut localité dans laquelle a été passé le conseil de révision
 Dernier corps d'affectation: *248^e R.A.L.D.*
 Fait prisonnier à: *est de TOUL* le *23 juin 1940*
 Dernier camp de prisonniers où l'intéressé a séjourné: *fort d'HAUTEVILLE*
 N° d'immatriculation au camp de prisonniers: *13807/155*
 Centre mobilisateur en unité, ou dépôt, rejoint au moment du dernier appel sous les drapeaux (1): *DIJON* Date: *5 SEPTEMBRE 1939*
 En congé de captivité du *13 AOUT 1940*

(1) Rayer les mentions inutiles.
 (2) Département.

A *DIJON*
 le *5 SEPTEMBRE 1941*

EMPREINTES DES 2 DOIGTS: *[Fingerprints]* SIGNATURE de l'intéressé: *[Signature]*

Le Commandant du Centre de démobilisation: *[Signature]*

L'intéressé est prévenu qu'étant en congé de captivité, il reste soumis au contrôle permanent de l'AUTORITE ALLEMANDE, et qu'il est susceptible d'être rappelé sur simple décision ou avis de cette autorité.

La mesure dont il est l'objet n'a donc qu'un caractère administratif et provisoire et la fiche provisoire ne sera remplacée par une fiche définitive qu'à la libération complète prononcée par l'AUTORITE ALLEMANDE.

CENTRE de DÉMOBILISATION de DIJON

Payé la somme de *Trois cents francs* pour costume civil.

L'intéressé: *[Signature]* Le Chef du Centre: *[Signature]*

payé la somme de 1077^{fr} le 13 SEP 1941

PAYÉ
13 SEP 1941

N° *739* SÉRIE *Q*
 PRÉFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE
 (Zone occupée)

CARTE D'IDENTITÉ

Nom: *Champleaud* Empreinte digitale: *[Fingerprint]*
 Prénoms: *François*
 Né le: *21 août 1902*
 à: *Montceau les Mines*
 Département: *Saône et Loire*
 Domicile: *Sanvignes les Mines*
 Profession: *Directeur d'école*

Signature du Titulaire: *[Signature]*

Signalement: Taille: *1m 72* Nez: *moyen*
 Cheveux: *blonds* Forme générale du visage: *ronde*
 Moustache: *bleus* Teint: *clair*
 Yeux: *bleus*
 Signes particuliers: *Nationalité Française*

A Autun, le *28 Janvier 1941*
 Le Sous-Préfet: *[Signature]*
 Pour le Sous-Préfet: *[Signature]*
 Le Délégué: *[Signature]*

15 FRANCS

PIÈCES PRODUITES

Prisonnier de guerre en congé de captivité

Le rationnement.

Récit de R. Tissier

« Mon père avait un petit commerce d'alimentation générale... J'ai souvenir du nombre incroyable de démarches que mes parents ont dû faire pour s'approvisionner. A cette époque, pour être fourni par les grossistes en alimentation, il fallait avancer la preuve de tant de cartes d'alimentation. Mais il n'y en avait pas ou peu. Chaque famille avait sa carte, un point c'est tout. Il a donc fallu obtiennent que les fournisseurs avancent, les cartes devant venir après. De fait, les cartes sont arrivées par connaissance, par sympathie, par solidarité. En effet, lorsque les mineurs ont su que mon père s'était installé comme commerçant, ils on apporté leur carte et se sont inscrits comme clients. Et c'est comme cela que le commerce a pris le départ, oh bien modeste, mais qui permettait de manger.

A ce moment-là, j'étais à l'EPS (École Pratique Supérieure) à Montceau. J'avais mon Certificat d'études et j'avais quitté l'école primaire de Sanvignes...

J'ai conservé certains souvenirs de cette époque. Le 1er : les biscuits vitaminés. On nous en distribuait tous les matins. Un jour, j'ai reçu un grand coup de chapeau plein de mépris de la part du directeur de l'établissement, qui n'était pas un petit monsieur, parce que j'avais déclaré que nous n'avions pas eu notre distribution du matin alors que celle-ci avait bien eu lieu. J'étais donc un malhonnête. Mais il y avait évidemment une raison... Disons seulement que mon père était interné à Chateaubriant. Il avait été arrêté en juin 1941 alors qu'il descendait au ravitaillement à Montceau avec son vélo et sa remorque. Il fallait donc le nourrir du mieux possible et c'était pour lui envoyer des biscuits que j'avais fait cette fausse déclaration. Mais, bien entendu, mes camarades n'étaient pas dans la confidence. »

Carte Réserves
CARTE RESERVES
AUX MENSONS SOCIALES

N° 5307

Nom : Gramaille
Prénoms :
Né le : 20-11-1915
Nationalité : Française
Domicile :
Département : ALLIER
Commune : VILLEVALENTIN
Rue :
Délivrée le : 2 JAN 1946
par le Maire de :
Signature du Maire :

REMISES EXCEPTIONNELLES
DATES des REMISES NORMALES

TITRE 203
Grands Centres
FEUILLE TRIMESTRIELLE DE COUPONS

13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

23 22 21 20 19 18 17 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

33 32 31 30 29 28 27 26

REMISES EXCEPTIONNELLES
DATES des REMISES NORMALES

26 SEPT 1946
28 DEC 1946
24 FEV 1947
23 AVR 1947
26 JUIN 1947
26 AOÛT 1947
27 OCT 1947
24 DEC 1947
28 FEV 1948
27 MAI 1948
30 MAI 1948

4. 2 récits racontant ce qui est arrivé aux Juifs.

Les juives sauvées par M. Veillaud :

M. Gillot raconte :

« M. Veillaud (maire de Sanvignes de 1944 à 1974) et sa femme ont recueilli chez eux en 1941, deux sœurs juives Netty et Nina Weistrech dont les parents et la sœur aînée Lina, fiancée à André Proudhon, neveu de M. Veillaud, avaient été emmenés en déportation alors qu'ils habitaient rue du Bois à Montceau.

Ces 2 jeunes filles de 12 et 15 ans étaient sans doute à l'école au moment de la rafle. Les Veillaud assurèrent leurs études et leur sécurité. En cas de danger, elles allaient en zone libre, d'abord à Lyon chez le frère de M. Veillaud, Roger, ou plus tard chez sa sœur, sage-femme à Bollène. Elles faisaient des allers et venues et c'est Mme Champleaud, ma mère, qui leur faisaient passer la ligne de démarcation. Les photos de la famille Weistrech ont été cachées entre les tuiles de l'école du Bois du Leu. M. et Mme Veillaud ont adopté officiellement Netty en 1945 avant ses 18 ans. Et Nina s'est mariée en 1947 avec M. Birgé. »

Observations importantes

Cette carte pourra être retirée en tout temps.

Elle ne donne pas le droit de circuler en automobile, en motocyclette, en aéronef ou en bateau. Elle permet d'utiliser un véhicule automobile ou un bateau affecté à un transport public.

En cas de perte, le titulaire devra faire la déclaration immédiate à l'autorité qui a délivré la carte ou à la gendarmerie la plus voisine.

Le titulaire qui prêterait sa carte et l'emprunteur s'exposent à des poursuites judiciaires.

(Format du livret individuel) Modèle n° 9

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Commune de *Sanvignes-le-Moutier*

Canton de *Carleux/Arceux*

Carte de circulation temporaire

Valable du *5* FEV 1940 au *4* MAI 1940

au *Paroisse St. Etienne au Bourg Arceux*

Numéro de la carte : **005682**

Nom : *Champleauds*

Prénoms : *Stefanie*

Lieu de naissance : *St Creusot*

Département de *Saône et Loire*

Date de naissance : *22 juillet 1907*

Domicile : *Sanvignes-le-Moutier*

Rue et numéro : *Bois du Leu*

Département de *Saône-et-Loire*.

Profession : *Substitutrice*

(SIGNATURE DU TITULAIRE)

S. Champleaud

Titulaire de la carte d'identité n° *1294* délivrée le *7.12.1939* par la Préfecture de *Saône et Loire*.

Délivré par *Le Capitaine HELLIO, comdt la Section (1)*

l'organisme compétent de locomotion autorisés

Repart. de Saône et Loire - Carte Comm. Gallagou et vni forces

A *Montceau-les-Mines, le - 5 FEV 1940*

HELLIO

Le Capitaine HELLIO, comdt la Section (signature)

(1) Indique l'autorité.

Carte de circulation temporaire délivrée à Mme Champleaud en février 1940 et qui lui permet de faire passer Nina et Netty en zone libre lorsqu'il y avait danger en zone occupée. Elle circulait à bicyclette.

Marguerite raconte encore :

« Un souvenir qui m'a beaucoup marquée : le jour où Netty est arrivée au Cours Complémentaire avec l'étoile jaune, signe distinctif des Juifs, qu'elle devait porter, cousue sur ses vêtements. J'avais 12 ans, elle aussi. Je ne comprenais pas très bien mais la rafle n'était pas très loin. »



Au mariage de Nina. En 1947. A sa droite, sa sœur Netty et M. Gillot

La rafle à l'EPS (École Primaire Supérieure à Montceau)

Récit de R. Tissier

« En 1941, je me souviens de la foule de Juifs qui avaient été raflés à Montceau. Ils étaient parqués juste derrière les bâtiments de nos cours préparatoires d'école. C'était la 1ère fois que nous assistions à des scènes semblables : des femmes, des enfants, des hommes aussi, tout ce qui avait pu être raflé, ainsi maltraités. Aujourd'hui, c'est encore comme si je les voyais et entendais. »

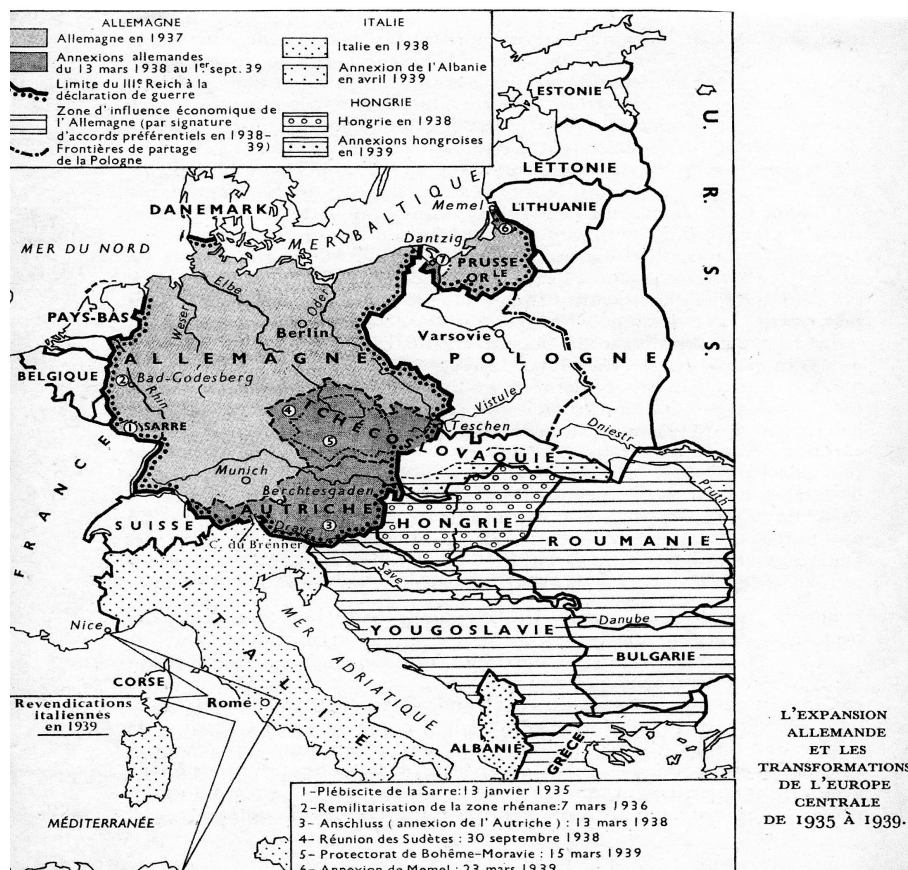
5. Parcours de vies pendant cette guerre

Le parcours d'un Allemand

Interview de M Sulewski réalisée le 6/12/2007 chez lui aux Gautherets par J. Combier. M et Mme Sulewski ont relu et corrigé le texte écrit le 10/01/2008.

Il est né le 19/11/1925 en Allemagne, à 30 km de la frontière polonaise, en Mazurie (Prusse orientale), dans le bourg de Dubowen où ses parents travaillaient dans une ferme « l'Amérique », grand domaine (tenu par des juifs) comme celui d'à côté qui s'appelait « l'Australie ». 10 familles vivaient dans ces fermes. Il est allé à l'école jusqu'à 14 ans puis a travaillé un an à la ferme du 1/04/39 au 31/03/40 et puis pour un journal dont il était le messenger, « Mazuren Bote » du 1/04/40 au 9/10/41; il empaquetait les journaux et avec d'autres les portait à la gare d'où ils étaient expédiés par le train.

En 1939, il avait 15 ans, et voit les soldats traverser sa région pour entrer en Pologne.



Le 9/10/41, il est embauché par les pompiers-soldats de Königsberg, capitale de la Prusse orientale (nom allemand de Kaliningrad). Il se souvient être allé au théâtre avec eux, « un grand théâtre », ajoute-t-il et sa femme dit qu'il en a souvent reparlé.

Puis il part comme soldat en Russie (URSS) à environ 60 km de son village. De Russie, son régiment est parti en Normandie en 44, pour se battre contre les Américains. Beaucoup de tués. Il faut se retirer, repartir vers l'Allemagne, en camions, la nuit, pour éviter les tirs. Leur chef trouva que ça n'allait pas assez vite aussi ils roulèrent de jour ; un seul groupe, détaché du grand groupe, s'est retrouvé à Clamecy . Karl faisait partie de ces 60 à 100 soldats. A un croisement, ils ont été surpris par le maquis qui a tiré. Karl et un copain autrichien, Franz, se sont retrouvés seuls, cachés dans le bois voisin, lui blessé au pied et son copain à la gorge. Quand ils sont retournés sur la route, les camions avaient disparu. Ils se dirigent vers un village, les gens les regardent ; alors ils ont peur et retournent en arrière. 10 minutes plus tard, ils entendent des voitures de maquisards aussi ils se cachent et restent cachés 2 ou 3 jours en se nourrissant de ce qu'ils trouvaient, entre autre, des pommes... Quand ils décident de retrouver la route et peut-être des camions allemands, ils arrivent à un passage à niveau près duquel ils trouvent une vieille baraque où ils entrent et s'y endorment. Le garde-barrière les avait vus et ils sont réveillés quelque temps plus tard à coups de pied par un chef de maquis « Le Loup ».

C'était le 19 août 1944, un dimanche. Le « maquis » les traite correctement, les soigne, les emmène dans une ferme où ils vont éplucher les patates, faire divers petits travaux avec des hommes et des femmes en civil, prisonniers comme eux, dormant dans la grange, des Français qui avaient trahi : un jour des femmes sont entrées, tondues, dans la cuisine. Tout cela se passait non loin d'un château et ils ne voyaient plus le chef du maquis. On leur donnait du pain avec dedans du fromage, du saucisson parfois, de la soupe en criant parfois : « Tiens sale boche ».

Puis on les emmena à Clamecy dans une prison en face de l'école où se tenait le maquis. Ils continuent à travailler en cuisine.

Quand les Allemands sont repoussés par les Américains et De Gaulle vers leur pays, les 2 prisonniers sont emmenés dans un camp à Nevers. Ils sont environ 1000 et ensuite une trentaine sont emmenés à Decize, un grand dépôt allemand de matériel de chemins de fer que les Français sont venus prendre. Les prisonniers ont chargé les trains pendant 1 mois environ puis sont retournés à Nevers. Ils ont été comptés puis il y eut un départ pour Montceau-les-Mines où on avait besoin de travailleurs à la mine.

Karl arrive donc, toujours avec Franz à la gare de Montceau, toujours très surveillés par les maquisards. Ils ne peuvent même pas aller « faire pipi ». Alors, Karl me confie en riant « Eh bien...j'ai pissé dans mon pantalon! ». C'est en janvier 1945 qu'on installe les prisonniers dans les baraques, « au four Brunck » (derrière Renault, de l'autre côté de la Bourbince). Il y avait là une scierie de la mine et de vieux bâtiments avec des petites chambres, d'autres plus grandes où Karl est toujours avec Franz (ils sont une dizaine dans la chambre). Ils sont envoyés dans les différents puits. Karl va à pied à Darcy. Il n'est pas maltraité à la mine ; certains partagent même leur casse-croûte mais d'autres préféraient donner une part ostensiblement au cheval... Les prisonniers recevaient 500 g de pain pour la journée et de la soupe, seulement une fois ; c'était insuffisant et ils ont fait la grève ; le camp a été cerné par les gendarmes et il a fallu repartir au travail. Avec le pain, parfois du fromage bleu mais les Allemands enlevaient

le mois ... Ils touchaient de l'argent pour acheter du boudin, du fromage à la cantine, une moitié seulement de la somme due, l'autre moitié était dans une caisse et la somme conservée leur a été restituée quand ils ont été libérés.

C'est ainsi que Karl a pu, après sa libération le 2 octobre 1947, se faire faire un beau costume bleu marine sur mesure chez un tailleur , Djikowski qui parlait allemand. Et c'est dans ce beau costume qu'il a séduit Sophie, sa femme, au bal du Jour de l'An 47, chez Fenayon aux Gautherets, (elle avait 17 ans) . Il était avec des Polonais et elle-même, d'origine polonaise, l'a prise pour un Polonais, lui a parlé polonais et tendu la joue mais...il lui a tendu la main ! Elle s'est mariée à 18 ans après que son père, réticent au départ, ait accepté cet Allemand. (Ses parents étaient de la partie de la Pologne occupée par les Russes, à 50km de Varsovie et ils n'aimaient pas les Allemands qui dominaient l'autre partie. Les Polonais n'étaient pas mieux traités par les uns et les autres. Du côté russe, il fallait se cacher pour aller à l'école mais la domination était mieux acceptée...

Mais revenons à la mine de Darcy. Chaque mineur avait à diriger un prisonnier. Karl a d'abord été « au charbon » puis gareur, il manoeuvrait les chariots. Quand de nouveaux prisonniers sont arrivés à Darcy, ils se sont « mélangés » aux autres. Et Karl s'est fait un nouveau copain Adolf. Comme Franz, Autrichien était parti, libéré lorsque l'Autriche a acquis sa neutralité, Karl s'est retrouvé avec Adolf dans la chambrée où ils étaient 30 à 40 avec des lits de 3 étages où il fallait être 2 par 2 , avec Adolf, ils se tenaient chaud...

Franz n'est pas rentré en Autriche mais est allé travailler chez un vigneron, près de Dijon, car c'était l'époque des vendanges. Quand plus tard, il est revenu chez ce vigneron, Karl est allé le voir. Quant à Adolf qui était originaire d'une région proche de la Suisse, (il a appris sa mort cette année), Karl se souvient des colis qu'il recevait, qui passait par la Suisse et il dit qu'il a toujours eu de la chance car Adolf partageait avec lui le contenu de ces colis.

Il dit qu'il n'a jamais été maltraité, mais il se souvient que l'un des leurs a été tué parce qu'il s'arrêtait pour cueillir des mûres sur le chemin du puits et les surveillants (des jeunes du maquis, un peu éméchés) ont cru que ce prisonnier voulait s'enfuir et ils ont tiré sur lui ...

Karl, libéré le 2 octobre 47, à 22 ans, a un certificat d'entrée en France qui date de ce jour et sa retraite est calculée depuis cette date.

A la grève de 1948, il y avait de la soupe pour les grévistes mais pas pour les Allemands . Karl, marié à une Française était une exception, bien intégré dans la cité des Gautherets où vivaient surtout des Polonais et des Italiens. Le couple avait droit à la soupe populaire .

A Sanvignes ont vécu un certain nombre d'Allemands : Freiwald, Hamman, Hulk (que ne connaissait pas Mr Sulewski, connu de J.Bosiacki), Kalisch, Kümel, Petzoldt, Selig, Schmidt, tous morts. Vivaient encore en 2007 : Ludwig Arndt, Karol Bauer, Walter Bohn et Karl Sulewski

Pourquoi est-il resté en France ? D'abord bien sûr parce que marié à une femme d'origine polonaise née en France mais aussi parce qu'il se sentait libre et qu'il ne restait plus rien de son pays natal : la Prusse orientale partagée . Sa mère en était partie fin 44, avec 35 kg de bagages comme tous les Allemands et à leur place, étaient installés des Polonais qui n'acceptaient pas la nationalité russe. Sa mère était allée à Dresde ainsi que sa soeur avec des petits neveux (priorité donnée aux familles avec des enfants) . Les prisonniers avaient eu des formulaires mais aucun n'était parvenu à sa famille. Il a écrit à la Croix Rouge à Berlin pour savoir ce qu'était devenue sa famille : 2 frères plus vieux, l'un pris par les Russes, l'autre par les Américains. Karl était le plus jeune ; sa mère avait eu des papiers comme quoi il était porté « disparu » Il l'a retrouvée l'année de son mariage, en 47 et a pu avoir son acte de naissance pour se marier.

Il vit à 2000 km de son pays natal où il est retourné avec sa femme ; il a revu ses camarades prisonniers en Autriche, en Allemagne, en France et aussi le lieu où « le Loup » les avait capturés, 10 ans après, renseigné par des paysans du lieu qu'il a restitué, qui lui ont dit qu'il s'agissait d'un M. Moreau dont ils ont mal parlé... Mais il a dit qu'il avait besoin d'un papier pour prouver sa capture et M. Moreau, d'abord méfiant, les a bien reçus en 1966 et ils ont la lettre attestant de l'arrestation par le maquis.

M. Sulewski parle le français mais parfois avec difficulté et beaucoup d'accent. Il dit qu'il l'a mal appris, d'abord avec les mineurs. Il a ensuite mieux appris avec sa femme et a pris des cours du soir à Sanvignes, au Magny et son meilleur professeur a été Hubert Louis dont il garde un bon souvenir.

Il ajoute : 60 ans de vie à Sanvignes, 36 ans de participation au concours des maisons fleuries, « bon citoyen étranger », qui n'a pu voter que 2 fois pour les Municipales et une fois pour les Européennes .



Ludwig Arndt en 1945 dans le camp où ont vécu 300 prisonniers allemands au début, puis 100 qui ont travaillé au puits de Laugerette..



Vue d'avion de Montceau prise vers 1950 où l'on voit encore, à gauche, le camp de prisonniers allemands où se situaient les fours Brunck. (collection J.C. Michalak)

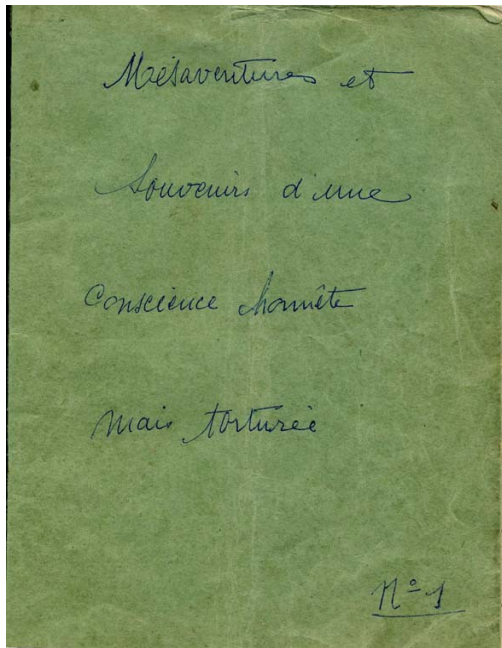


Bons d'achat de nourriture pour les prisonniers allemands travaillant à la mine et utilisables à l'intérieur du camp Maugrand.

Le parcours et les engagements d'Antoine Tissier.

Les nombreux échanges avec son fils et les documents qu'il m'a confiés m'ont permis de résumer une vie engagée et mouvementée d'un homme « qui a vécu une existence difficile... qui a été un combattant combattu... Il était profondément choqué par l'injustice et il a œuvré pour l'amélioration du genre humain. Il a toujours cherché à aider et à défendre les gens de son entourage et le peuple en général. »

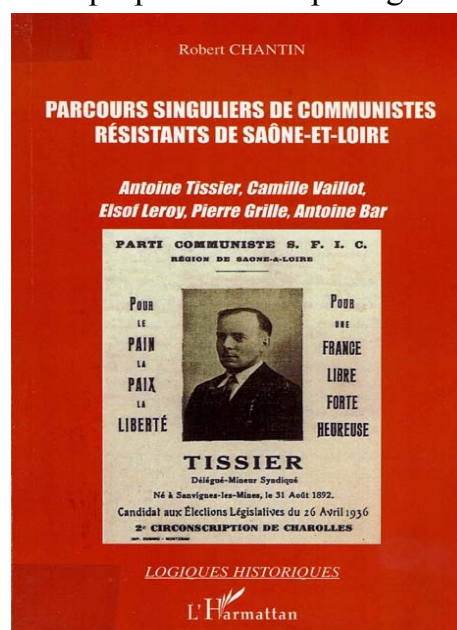
Texte rédigé par J. Combier à partir des mémoires écrites par Antoine Tissier sur un cahier intitulé "Mésaventures et souvenirs d'une conscience honnête mais torturée"



1^{re} Partie de Robert Chantant activement la terre; ses jugements de la guerre chauffaient non moins activement les Consciences populaires, promises aux Chasseurs. La situation internationale était tendue à l'extrême: depuis des semaines nous assurait-on l'Allemagne avait appelé un certain nombre de classes sous les drapeaux du III^e Reich. Le gouvernement de M. Daladier avait aussi lui procédé à la mise en place de la plupart des spécialistes de l'armée; ce 27 août notamment tous les hommes porteurs du fascisme n° 6 reprirent les Casernes. Le bureau régional du Parti Communiste en Saône-et-Loire, décida une réunion de tous les membres à la Salle du Briçon pour ce dimanche 27 août à 9 heures, afin d'examiner de près la situation et ainsi tenir lesdits membres au courant de l'évolution rapide des événements. Je me rendis à 9 heures et au lieu de Communistes, mais sur ordre Préfectoral, la police locale, avait quitté le terrain de la salle d'arriver à boucler les portes. Comme nous insistions pour l'ouverture de la salle, la police menaça de procéder à l'arrestation de dirigeants de la Région, puis passa matraque aux poings à la dispersion des Communistes.

Son parcours de militant communiste à partir de 1920, de délégué mineur élu en 1929 est raconté par Robert Chantant dans un livre paru en 2007 qui se trouve à la bibliothèque .

Son retrait de la vie politique le 27 août 1939 à la suite de son désaccord au sujet du pacte germano-soviétique est expliqué dans des passages de son cahier.



« Le camarade Emorine... s'efforça de démontrer que mon analyse, mon appréciation sur le Pacte était une erreur fondamentale, excusable toutefois, ajouta-t-il textuellement, "en

raison de la complexité du problème dépassant de loin mes possibilités digestives". Puis il reprit ses arguments...Il ne me convainquit point, chacun de nous emportant amicalement avec soi ses convictions.

Et dès lors, je cessais d'être un militant communiste. Je rentrais dans ma coquille, sans toutefois faire de déclaration publique ni le signifier au Parti ...

Le 3 septembre, à une heure d'intervalle, la France et l'Angleterre déclaraient la guerre à l'Allemagne. »

Sans travail, exclu du Syndicat en février 1940, la vie devient difficile pour toute la famille. Après la débâcle (racontée plus haut), il va entreprendre des démarches avec plusieurs camarades de la mine. Ils vont passer de longues heures dans les couloirs de l'Hôtel de Ville pour être reçus à la Kommandantur.

« Sans murmurer, nous prenons la queue, laissant libre la moitié du couloir dans lequel passent et repassent les uniformes feldgrau qui se saluent, beaucoup du bras tendu dans une légère flexion du corps... 15h. Voilà enfin le Kommandant, raide dans l'uniforme d'un vrai bon drap gris-vert, taille un peu au-dessus de la moyenne, gras mais svelte, à l'air assez sympathique. Beaucoup de gens sont avant nous, nos cœurs battent un peu plus fort. Comme un leitmotiv revient constamment la même question : du travail, que du travail.

15h50. C'est notre tour... Lesavre qui fut prisonnier de guerre 14-18 arrive à lier conversation avec leur démarcheur italien et le Kommandant. De l'Italien, j'entends "güt mayor" et du Kommandant, sans cesse le mot "Kommunist", "Kommunist".

Je comprends que l'on discute de notre passé, nos conceptions politiques toutes récentes... » Le K consulte un doc dans une chemise et dit que les renseignements signalent qu'ils sont « des communistes tapageurs » et qu'il va voir le lendemain le Directeur des Mines. Antoine Tissier proteste, s'explique, demande qui a écrit cela . Le Kommandant fait venir les responsables qu'il couvre de honte. Mais il remet sa réponse d'embauche au lendemain et elle est négative.

Il a 48 ans et va , dit-il , « pendant une quinzaine de jours, demeurer à l'air pur de ma montagne sanvignarde, me rangeant un petit stock de bois mort ».

Il fera encore une tentative infructueuse avec Lesavre auprès de l'ingénieur en chef. Il aura un échange long , « musclé » mais amical avec Emorine qui pense toujours que le Toine est dépassé par les événements, qui veut qu'il revienne dans leurs rangs, que le communisme va triompher en Allemagne et en France contre le régime capitaliste.

« Ce fut notre dernière rencontre...Il est mort, mort à cette triste Santé parisienne... Le garde-chiourme l'a blessé mortellement dans une tentative d'évasion, dit-on ? Il n'était cependant pas méchant on l'a tué comme un chien. On m'a rapporté qu'il s'était pendu dans sa cellule, mais je ne sais pas au juste si cela peut-être garanti. Il est mort trop jeune, je conserverai de lui le meilleur souvenir. C'était un bon camarade, plein de fougue, de foi ardente qu'incarne l'idéal qui le portait au combat, bien pénétré de la nécessité d'une transformation sociale et économique de la société décadente...Je

manquerais à mon devoir si je n'enlaçais pas dans cet hommage le souvenir de sa jeune épouse partageant avec lui d'un même cœur les mêmes sentiments d'une humanité transformée, moins barbare, tombée elle aussi pour cette foi mystique loin de sa patrie, de sa famille, pr leur idéal commun révolutionnaire. »

En octobre 1940, Antoine devient marchand ambulant, nouvelle vie difficile pour vendre de la mercerie, de porte en porte. Il est arrêté par les gendarmes, n'a pas les autorisations et doit cesser cette activité... Aidé par des amis, il arrive à acheter en mars 1941 un petit fonds de commerce aux Georgetts. Peu de clients, des difficultés d'approvisionnement.

Le 24 juin, alors qu'il allait chercher quelques approvisionnements à vélo, il est arrêté par les gendarmes ainsi que Pierre Laugere de St Vallier. Ils sont emmenés à la prison de Chalon : « arrestations préventives, internés administratifs ». C'est l'incompréhension... Ils tentent de demander des explications, d'écrire au sous-préfet d'Autun, à leur maire respectif, sans effet. Et ils voient arriver chaque jour de nouveaux détenus. « *Tous ceux qui étaient arrêtés par les Allemands ou pour le compte de ceux-ci étaient considérés comme otages.* ». Le 20 juillet, ils voient arriver Titus Bartoli, instituteur retraité à Digoin et 2 gars de Sanvignes, ex-secrétaires de cellules du PC. Les conditions de détention lui font penser qu'ils sont condamnés à mort. Le 25 juillet, on les emmène en gare. Ils arriveront à Chateaubriant à 23h10 et un peu plus tard derrière des barbelés. Il entend les condamnations « *Bartoli, chef communiste notoire dangereux – Tissier, chef de syndicat communiste notoire dangereux.* »

Début août, Antoine Tissier tombe malade (crise d'entérite aiguë, il avait un ulcère à l'estomac avec perforation). Il va à l'infirmerie où il reçoit les soins minimum. Le 15 août, nouvelle maladie qui le met sans contrôle de lui-même. Il retrouve un peu de vitalité le 8 septembre et demande à réintégrer sa baraque mais il ne va pas mieux. Les conditions de vie pour tous sont de plus en plus difficiles : « *chaque jour qui s'écoulait devenait plus pesant, les événements du dehors et même dans le camp plus intrigants. La censure des correspondances fut effective, les colis ouverts et fouillés, des restrictions à leur contenance furent édictées et placardées.* »

Il s'entretient avec Bartoli qui a été interrogé et qui voudrait trouver le moyen de quitter le camp ... Ce cahier n° 1 s'achève là...

Et c'est son fils, Roger qui raconte dans son interview comment son père a été libéré.

« Suite à l'exécution d'un chef allemand à Nantes par des patriotes, il y a eu 100 otages désignés par le ministre français Pucheu dont Titus Bartoli, Guy Mócquet (17 ans), 3 autres jeunes de 19 à 21 ans qui ont été assassinés dans la carrière au-dessus de Chateaubriant. C'était le 22 octobre 1941, la journée des 27 martyrs. 15 autres furent exécutés à Nantes et 5 au fort du Mont St Valérien, 50 près de Bordeaux, pour les mêmes raisons. C'était la 1ère exécution de masse en France. Mon père faisait partie, à Chateaubriant des 100 suivants désignés mais qui par chance n'ont pas été exécutés. Tous avaient des demandes de libération non abouties.

Il dit que sa mère, qui tenait le commerce a cherché à obtenir sa libération obtenue le 20 avril 1942. Mais cette libération conditionnelle de 3 mois avec des conditions

exigeait de se présenter au commissariat 2 fois par semaine. Et le parti Communiste l'a considéré comme traître et condamné à mort.

CAMP DE CONCENTRATION DE CHATEAUBRIANT	LAISSEZ - PASSER
Monsieur <u>Antoine</u>	
interné au Camp de Concentration de Choisel, à Châteaubriant, est libéré et autorisé à rejoindre son domicile à <u>Les Georgets - Sauvignol - B. Miel - (Saône et L.)</u>	
Il devra, dès son arrivée en cette ville, se présenter à M. le Commissaire de Police.	
Prière à ce dernier d'aviser le Chef de Camp de Concentration de Choisel, à Châteaubriant, de l'arrivée de Monsieur <u>Antoine</u>	
à <u>Sauvignol - B. Miel</u>	
1). Libéré conditionnellement pour <u>3 mois</u>	Châteaubriant, le 23 Avril 1942 Le Chef de Camp

Un soir, son fils lui a en quelque sorte sauvé la vie par 2 fois

Récit de Roger

« Un soir à 20h, au petit commerce des Georgets, on frappe à la porte. Un commando est apparu et a commencé à poser des questions :

-C'est bien vous Antoine Tissier qui réparez les vélos ?

C'était faux, évidemment et mon père a répondu non.

J'étais devant mon père et le gars, un grand type avec l'imperméable qui descendait jusqu'aux genoux n'a rien fait. Il n'a pas cherché à en faire plus, à tirer mais la mitraillette était sous le vêtement. Il n'a pas tiré parce que j'étais devant mon père. J'étais encore un gamin et j'étais devant lui, curieux de voir qui venait de frapper à la porte à cette heure-là, avec mon père qui était derrière et qui répondait. Ce jour-là, sans le vouloir, j'ai sauvé la vie de mon père. Sans rien dire, le gars est sorti en refermant la porte derrière lui.

On l'a entendu discuté dehors avec les autres membres du commando, une, deux minutes peut-être; Mon père a eu comme une intuition à ce moment-là : il avait verrouillé la porte, disant à ma mère et moi : mettez-vous à l'abri. Moins d'une minute après, on a senti la poignée tourner et une poussée dans la porte. Mon père nous a fait plaquer contre le mur, s'attendant à une décharge.

La décharge n'est pas venue et moi, j'ai crié parce que j'ai eu peur. Ma mère aussi a eu très peur; évidemment. Et puis les gars ont reculé, ils n'ont pas fait leur boulot, ils se sont retirés.

Quand on a entendu la voiture démarrer, les voisins et le propriétaire de l'immeuble qui habitaient au-dessus sont descendus pour voir ce qui se passait, pourquoi je criais.

Le commando venait de Dijon; Quand il y avait dans notre secteur des gens à exécuter, c'était un commando de Dijon qui descendait sur ordre du Parti qui ne connaissaient pas les hommes. Plus tard j'ai eu la confirmation de la condamnation et de l'ordre d'exécution de mon père. »

Roger dit aussi qu'on a proposé à son père une activité pour le compte du régime de Vichy, ce qu'il a refusé. Cela lui a valu immédiatement un second mandat d'arrêt mais

les gendarmes français ne le trouvèrent pas.

Roger écrit : « A ce sujet, que feu le cafetier, Henri Badet et le capitaine de gendarmerie soient à l'honneur pour avoir pris le risque de prévenir Antoine et nous, sa famille. »

Il est alors allé rejoindre le maquis FTP d'Oudry, en tant que Résistant sédentaire et il est resté ds une ferme de Perrecy, la ferme du Champ Rouge où il recouvre ses forces pendant 3 mois. Il récupérait armes et munitions pr les membres du maquis et du réseau dont les dirigeants savaient peu de choses de sa libération. Ds cette période, il n'y eut, dit Roger, aucune délation, aucune arrestation, aucune poursuite contre les militants alors que son père connaissait ts les activistes de la région. Il avait été mis là à l'épreuve et il a prouvé ainsi qu'il n'avait pas été au service de l'ennemi pr être libéré, démentant les accusations de "vendu" formulé par le PC.

En juin 1944, il entre au maquis Valmy avec le chef Charlot (Louis Boussin) ; Il prend les pseudos de Jean de Montaubry puis de Gaspard (prénom de son frère mort en 14-18 et de son 1er fils mort à 12 ans en 1932). Il participe aux batailles de Gênelard et d'Autun à 52 ans. Il rentre à son domicile au lendemain de la libération d'Autun.

NB de Roger . « De sa libération en 1942, rien ne peut être affirmé et son fils Roger pense que l'état de santé dans lequel il était a été déterminante, "libération conditionnelle pour 3 mois", stipulait le laissez-passer.

Le PC l'avait condamné et en 1944, l'exclusion de ses rangs fut prononcée. Ce parti tarda longtemps après sa mort avant d'entreprendre, sur les instances de son fils, sa réhabilitation mise en débat par André Faivre suite à la parution du livre de Robert Chantin. Ce fut chose faite en 2007.

Participation à la Résistance de la France dans la guerre 1939-1945.
Dès le début de la guerre, j'ai fait de la Résistance, j'ai tout d'abord fait une demande d'engagement volontaire à l'armée. 15 jours après, l'Armée me signifiait un refus catégorique parce que j'étais un Communiste connu.
Alors j'ai organisé avec quelques camarades des peu nombreux, en formant des groupes de trois dans le bassin houillier de Montceau-les-Mines, certains ont eu peur et nous ont rejoint, d'autres nous ont fait des reproches de Normands.
Nous avons continué notre chemin nous distribuons des tracts tirés par nous et quelques uns venant de centres différents.
Je fus révoqué de mes fonctions de délégué mineur le 28 février 1940, par les ministres de l'intérieur et des travaux publics et de la défense de on embauché à tous industriels, patrons, Maun etc. Je devins rapidement à la charge de mes camarades.
Seul un gérant d'établissement de biens La

MODELE N° 1

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE CIVILES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

163508

CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

départemental

d SAONE ET LOIRE

délivrée à

M. TISSIER

Prénoms : Antoine

Domicile : SANVIGNES-les-MINES - 7 -

Né le 31.8.1892 SANVIGNES - I -

A MACON le 9.FEV. 1971 195

Le titulaire

Le Préfet

Le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général

R. GUYON

I. 702574

7. Des documents postérieurs :

Documents reçus en mairie de 1945 et 1946.

COMMUNE DE SANVIGNES-les-MINES

LISTE DES TUES AU COURS D'OPERATIONS MILITAIRES
DEPUIS SEPTEMBRE 1939

nom et prénoms	Domicile des parents	
PINON Roger (disparu)	SANVIGNES-les-MINES	" les Esbarts "
RESPEL André	--	les Gautherets
TRAMAILLE Jean	--	l'Orache
LAVIGNE Claude	--	Velay
FORET Paul	--	les Georgets
FOREST Alexandre	--	les Georgets
BOGUCKI Joseph	--	le Verne
BLANCHON Maurice	--	les Baudras
PISSELOUP Jacques	--	Montirat
ZAREMBA Marian	--	les Gautherets
COURROUX Albert Auguste	LES AVERNIERS (Savoie)	

VICTIMES DES BOMBARDEMENTS

Mme OLEJNICZAK Marianna	SANVIGNES-les-MINES	" les Baudras
BORUF Claude	SAINTE-VALLIERE (Gautherets,chez FAVERO)	

TUES OU FUSILLES PAR LES ALLEMANDS


STRUBINSKI Roman	SANVIGNES-les-MINES	" le Verne "
PROUDHON André	--	" les Georgets "

PRISONNIERS OU DEPORTES, MORTS EN ALLEMAGNE

ARNOUX Jean Claude	SANVIGNES-les-MINES	" les Loges "
MORLET Claude	--	Vieux Buisson
TRABA Ledislas	--	Saint-Paul

SANVIGNES-les-MINES, le 29 Mars 1945

LE MAIRE,
le Conseiller municipal délégué



COMMUNE DE SANVIGNES-1-MINES (S & L)

E T A T N° 1


HABITANTS DE LA COMMUNE TUES OU DISPARUS OU MORTS
DES SUITES DE GUERRE OU DECEDES EN CAPTIVITE.

(1): nom et prénoms du	Existe-t-il	adresse du con-	adresse des ascen-
decedé	des :	joint	dants
:	enfants :	:	:
T : ZAREMBA Marian	non		SANVIGNES-1-MINES
T : TRAMAILLE Jean	non		id.
T : LAVIGNE Claude	non	FERRISY-1-FORGES	
T : FOREST Alexandre	non		id.
T : BOGUCKI Joseph	non	CHILAUD Colette à	
		SANVIGNES-1-MINES	
T : BLANCHON Maurice	non		id.
T : PROUDHON André	non		Vve VILLAUD-SANVIGNES
T : FOLLEGAT Eugène	non		SANVIGNES-1-MINES
M : RESPEL André	non		id.
M : PISSELOUP Jacques	1	SANVIGNES-les-MINES	
M : FORET Paul	4	id.	
C : ARNOUX Jean	non		id.
C : TRABA Ledislas	non	OLIVIEROZAK -SANVIGNES	
C : MORLET Claude	1	SANVIGNES-les-MINES	
D : BAUDIN Georges	non	id.	
D : JACZYNSKI Joseph	non		id.
D : LECOUR Antoinette	non		id.
D : PLOCKI Albin	non		id.
D : LARNAUD Georges	non		id.

(1) inscrire SANVIGNES-les-MINES, le 5 décembre 1945

a lettre T - tué
D - disparu
M - mort des
sites de guerre
C - captivité

est transmis à M. le PRINTE, Président
de l'Office des mutilés, 20, rue de la
barre à M A C O N.



Le destin d'un soldat

ASSOCIATION DES INTERNÉS & DÉPORTÉS
POLITIQUES DU SUD DE L'INDRE

Mairie de
CHALMOSNES-LES-MINES (S.M.)
15 MARS 1946

Je soussigné (N° et Prénoms) Mary Léon Leau

déporté politique rapatrié à Chalmosnes-les-Mines

(N° & L) demeurant dans ladite ville (adresse complète) à

Chalmosnes, St Louis,

sur l'honneur et sous la foi du serment que les circonstances de la
mort de M. (Nom et Prénoms du disparu) Léon Antoine

déporté politique N° 31.342

sont les suivantes : (1- - -) Était en convoi parti de Compiègne le 20 mai 1944, arrivé à Romagnan le 24 mai 1944, est reparti le 27 mai 44 pour Wapensclatet; arrivé le 28 mai 44 a travaillé dans une fabrique S'obut et bourel, hall 16 jusqu'au 15 mars 45 environ, ensuite est rentré à l'infirmerie du camp pour eulhénio. puis est parti dans un convoi du 2 avril 45, est arrivé à Ravensbrück le 15 avril, a été affecté au bloc 3 jusqu'à la libération du camp le 27 avril; après est entré à l'infirmerie du camp bloc 3. Chalmos 15 où il est resté le 27 mai 1945 les nuits des mauvais traitements subit eulhénio la libération du camp, son corps est inhumé dans un petit cimetière improvisé dans l'enceinte même du camp, entre la rivière qui borde le camp et les blocs bet 7. et les trois petits faillots qui bordent la route traversant le camp.

Comme témoins : Mesjères Roger, Chalumosnes
Lucien - Colier route de Paray - Digoin

- (1) Retracer la vie du disparu depuis son départ de COMPIÈGNE
- (2) Circonstances et causes de la mort du disparu
- (3) Lieu d'inhumation du corps
- (4) Liste des témoins et adresse qui ont assisté à sa mort

NOTA : Cette attestation doit être faite en 3 exemplaires avec légalisation de la signature du Maire.

1 exemplaire pour l'Association (archives)
2 exemplaires transmis pour l'établissement des pensions
une seconde attestation similaire doit être fournie par un autre témoin de la mort du disparu.

pour légalisation de la
signature de M. Mary Léon Leau
Chalmosnes le 20 Février 1946
P. Leau Maire



Mary Léon Leau